

L'édition en perspective

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION
2020 • 2021

SOMMAIRE

4•11 L'ÉDITION EN CHIFFRES

- 5** 2020 : l'année en chiffres
- 6** Les chiffres de l'édition numérique
- 7-9** Dossier Livre et environnement
- 8-9** 3 questions à... Pascal Lenoir, Président de la commission Environnement et Fabrication du SNE
- 10-11** Le planisphère Livres Hebdo de l'édition française

12•21 MÉTIERS DU LIVRE

- 13-14** Relations auteurs-éditeurs
- 15** Directeurs de collection : une instruction ministérielle attendue avant l'automne
- 16-17** Édition numérique : l'innovation au service de l'accessibilité
- 18** L'appel des éditeurs universitaires
- 19** Clic.EDIt, la phase de test achevée
- 20-21** 3 questions à... Régine Hatchondo, Présidente du CNL

22•27 PROMOTION DU LIVRE

- 23** Un an de combat : les librairies enfin reconnues commerces essentiels
- 24** Sondage : la lecture pendant les confinements
- 24-25** 3 questions à... Denis Mollat, libraire
- 27** Les Petits champions de la lecture : le grand jeu national de lecture à voix haute

28•35 QUESTIONS JURIDIQUES ET SOCIALES

- 29** Liberté de publier : au cœur des missions de l'UIE
- 30** Menaces d'affaiblissement du droit d'auteur au niveau européen
- 30** 3 questions à... Sheikha Bodour Al Qasimi, Présidente de l'UIE
- 31** Régulation des plateformes
- 31** Point d'actualité de la FEE
- 32** Le SNE s'engage en matière de lutte anti-piratage
- 33** Transposition de la directive Droit d'auteur en droit français
- 34-35** Actualités sociales

36•41 FOCUS ÉDUCATION

- 37** Panorama de l'édition scolaire en 2020 : réforme des programmes et transition numérique
- 38** Une accélération sans précédent de l'usage du numérique éducatif
- 39** Assises du livre numérique 2020 : les défis relevés par l'édition scolaire
- 40** Les travaux du Forum international des éditeurs scolaires
- 40-41** Le mot de... Célia Rosentraub, Présidente de l'association Les Éditeurs d'Éducation

42•61 SNE, MISSIONS ET ACTIVITÉS

- 42-43** Le Syndicat national de l'édition, la force d'un réseau : les missions
- 44** Le mot de Pierre Dutilleul, Directeur général du SNE
- 45** L'équipe du SNE
- 46-48** Les groupes du SNE
- 49-51** Les commissions du SNE
- 52-53** Les nouveaux adhérents en 2020
- 54** Le Bureau du SNE
- 55-60** Annuaire des adhérents du SNE
- 61** Répertoire des acronymes

ÉDITO



Vincent Montagne
Président du SNE

2020, UNE ANNÉE D'AGILITÉ ET DE RÉSILIENCE

Alors que l'année 2019 montrait de beaux signes de redémarrage dans le secteur de l'édition, l'année 2020, dès les premiers mois, a été marquée par une crise sanitaire, sociale et économique sans précédent. Et pourtant, les chiffres que nous publions aujourd'hui témoignent d'une capacité exceptionnelle de résilience du livre, en comparaison avec la plupart des autres industries culturelles : un recul du chiffre d'affaires des éditeurs de 2,3 %, bien moins important que ce que l'on pouvait craindre à la sortie du premier confinement, en mai 2020.

Dans une période de crise inédite, ce résultat est encourageant, même s'il ne reflète que partiellement nos réalités. Il ne reflète pas les fortes variations de notre activité tout au long de l'année : une situation très difficile à gérer pour les éditeurs dont la grande majorité sont des PME ou des TPE. Il ne reflète pas non plus la grande disparité de situation selon les segments éditoriaux. Si certains secteurs résistent plutôt bien, tels que la BD et les mangas (+6 %), le parascolaire (+7 %), la littérature générale (+2 %), la jeunesse (+1 %), d'autres en revanche connaissent une forte baisse, notamment le secteur de l'art et des Beaux livres (-36 %) ou du tourisme (-59 %). La concentration des ventes sur les titres emblématiques (*best-sellers*) ou sur les « classiques » s'est par ailleurs accentuée au détriment des ouvrages plus confidentiels, et donc au détriment de la diversité éditoriale qui fait la richesse de l'édition française.

Au détriment aussi des auteurs. L'impact économique, social et psychologique sur les auteurs, les illustrateurs, les dessinateurs est très conséquent. Même si l'État a pu compenser financièrement par un fonds dédié aux auteurs, annulation ou report des publications, annulation de toutes les manifestations, salons ou festivals, fermeture des musées et lieux d'expositions, baisse des cessions de droit à l'international, diminution des adaptations... ont aggravé la situation de beaucoup d'entre

eux, dont la situation était déjà difficile avant l'épidémie, du fait notamment des réformes fiscales et sociales.

Et pourtant, dans cette période de crise inédite, notre industrie a résisté. Elle a résisté avant tout grâce à nos lecteurs qui, tout au long de l'année, ont manifesté un soutien sans faille au livre, à la lecture... et à nos libraires... Elle a résisté grâce à l'agilité dont nous avons tous su faire preuve. Grâce aussi à la solidarité de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, auteurs, éditeurs, libraires, qui tous ont marché sous un même étendard : celui de la conviction que le livre et la lecture sont des enjeux sociétaux et qu'ils méritent d'être défendus. Et notre mobilisation a porté ses fruits. Quelle meilleure consécration de cet engagement collectif que la reconnaissance, en février 2021, de la librairie comme un commerce essentiel ? Au-delà de la librairie, c'est le livre lui-même qui est reconnu comme essentiel. En ce 40^e anniversaire de la loi sur le prix unique du livre, c'est une victoire pour tout le monde du livre et de l'édition.

L'actualité de notre secteur et du SNE ne s'est pas pour autant limitée à la crise sanitaire... En témoignent les pages qui suivent... la vie du syndicat, qui compte aujourd'hui plus de 720 adhérents est faite d'innombrables actions collectives, portées par les groupes et commissions qui le composent, et présentées dans ce rapport.

Merci aux équipes du SNE. Merci à vous, qui vous engagez au quotidien pour défendre le livre et ses valeurs.

Le livre a, depuis l'origine, traversé bien des crises. Il a connu toutes les évolutions, toutes les révolutions. Grâce à notre engagement, notre solidarité, nous saurons sortir de cette crise sanitaire et, ensemble, accompagner la construction de l'après... portés par l'enthousiasme de nos lecteurs et le formidable espoir qu'il nous donne...

« QUELLE MEILLEURE
CONSÉCRATION DE CET
ENGAGEMENT COLLECTIF
QUE LA RECONNAISSANCE,
EN FÉVRIER 2021, DE
LA LIBRAIRIE COMME UN
COMMERCE ESSENTIEL ? »

2020 : L'ANNÉE EN CHIFFRES

Au terme d'une année de crise sanitaire et économique sans précédent, le secteur de l'édition a témoigné de la capacité exceptionnelle de résilience du livre, avec un recul de 2,36 % en moyenne du chiffre d'affaires des éditeurs. Ce résultat encourageant ne reflète cependant pas toutes les réalités du secteur, puisqu'il ne rend compte que partiellement des variations de l'activité des maisons d'édition tout au long de l'année et des grandes disparités entre les divers segments éditoriaux.



Principaux chiffres 2020

> Le chiffre d'affaires des éditeurs (ventes de livres et produit des cessions de droits) est passé de 2 806 millions d'euros en 2019 à 2 740 millions d'euros en 2020, soit une baisse de 2,36%. Le nombre d'exemplaires vendus est, quant à lui, passé de 435 millions en 2019 à 422 millions en 2020, soit une baisse de 3,1%.

LES POINTS MARQUANTS À L'INTERNATIONAL

Les droits de traduction de 14 021 titres ont été cédés en 2020 : 12 143 pour des contrats de cession (87% du total) et 1 878 pour des contrats de coédition (13%). L'activité des maisons d'édition françaises à l'international s'est contractée en 2020, en baisse de

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (EN MILLIONS D'EUROS)

	2019	2020	Évolution
Chiffre d'affaires éditeurs	2 806,1	2 740,0	-2,36%
Dont ventes de livres	2 665,1	2 606,6	-2,19%
Dont cessions de droits	141,0	133,4	-5,39%
Chiffre d'affaires éditeurs (ventes de livres) hors scolaire	2 277,2	2 218,4	-2,59%

Source : Les chiffres de l'édition, SNE, 2020-2021

3,5% par rapport à 2019 : à périmètre constant, le volume des cessions de droits a baissé de 2,3% et celui des coéditions de 14%.

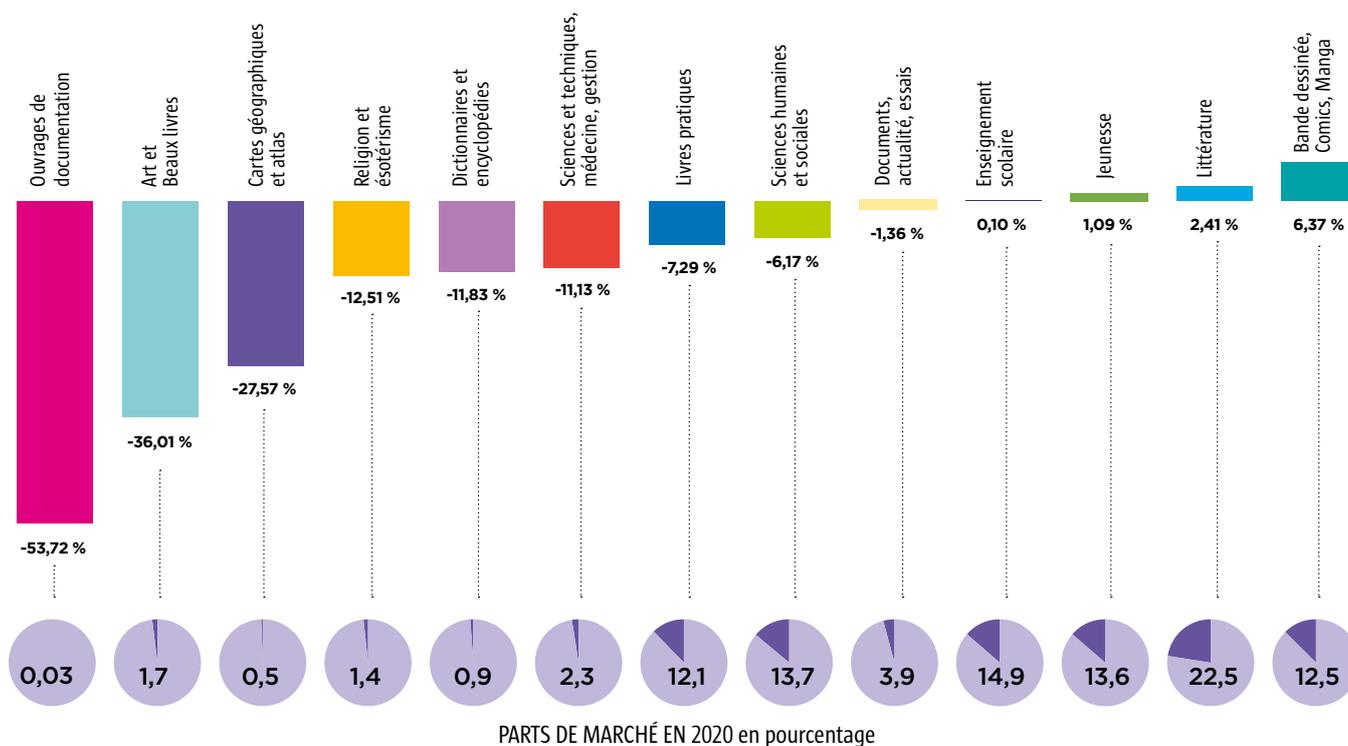
Hors coéditions, plus d'un titre sur deux (56% du total) est cédé en jeunesse ou en bande dessinée.

Le chinois arrive largement en tête des principales langues de traduction (+ de 1 400 contrats conclus), suivi

par l'italien, l'allemand, l'anglais et l'espagnol.

-2,36%
Baisse du chiffre d'affaires des éditeurs

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2020 PAR SEGMENT ÉDITORIAL



UNE BELLE PROGRESSION POUR L'ÉDITION NUMÉRIQUE

En 2020, le chiffre d'affaires de l'édition numérique s'établit à 263,6 millions d'euros, affichant une progression de 13,5 % par rapport à l'année précédente. La part des ventes numériques dans le chiffre d'affaires total des éditeurs est en croissance : 10,1% en 2020 versus 8,7% en 2019.

La catégorie « Professionnel et Universitaire » englobe l'édition juridique, les Sciences humaines et sociales (SHS) et les Sciences techniques et médicales (STM). Les offres des éditeurs incluent les accès à des bases de données et la consultation d'ouvrages numériques par abonnement ou achat à l'acte. Ces offres s'adressent principalement aux professionnels et aux bibliothèques universitaires, tout en proposant des formules adaptées aux particuliers. La catégorie « Scolaire » comprend les ventes de manuels numériques aux établissements, les ventes de

CA DE L'ÉDITION NUMÉRIQUE EN FRANCE EN 2019 ET 2020 (en euros)				
	2019	2020	Évolution 2019-2020	Part des ventes numériques dans les ventes totales des éditeurs
Grand public (hors littérature)	14 299 070	18 340 478	28,3%	1,51%
Littérature	29 816 438	32 830 710	10,1%	5,61%
Scolaire	24 332 872	35 855 551	47,4%	9,24%
Professionnel et Universitaire	163 858 767	176 606 716	7,8%	42,33%
Total	232 307 147	263 633 455	13,5%	10,11%

Source : Les chiffres de l'édition, SNE, 2020-2021

licences annuelles ou pluriannuelles et les offres de ressources numériques parascolaires aux particuliers. Ces services solides et innovants adoptés par de nombreux collèges et lycées sont conçus pour accompagner les évolutions pédagogiques, en offrant une complémentarité entre les supports papier et numérique. Les ventes au grand public sont dominées par la vente à l'acte de

livres numériques, les modèles d'abonnement et de prêt numérique en bibliothèque restant marginaux dans le chiffre d'affaires. Elles incluent les secteurs éditoriaux Littérature, Jeunesse, Bande dessinée, Documents, Essais & Actualité, Pratique, Art & Beaux livres, Religion, Dictionnaires, Ouvrages de documentation et Cartes et plans.

USAGES DU LIVRE NUMÉRIQUE ET AUDIO : LE BAROMÈTRE 2020

La Sofia, le SNE et la SGDL ont publié en avril 2021 les résultats de la 11^e édition du baromètre des usages du livre numérique. Menée par Médiamétrie au début de l'année 2021, cette enquête étudie les habitudes de lecture des Français au cours de l'année 2020.

L'usage des livres numériques et audio continue de progresser : en 2020, le numérique a attiré près d'un million de lecteurs de plus en douze

mois, soit 26% des lecteurs français, tandis qu'un français sur cinq a déjà écouté un livre audio. L'année 2020 a par ailleurs « converti » nombre de nouveaux lecteurs : 26% des lecteurs de livres audio numériques le sont depuis moins d'un an (21% pour le livre audio physique et 15% pour le livre numérique). L'évolution des pratiques de lecture, quel que soit le support, est en hausse significative chez les 15/24 ans, dont un sur deux a déjà lu un

livre numérique et près d'un sur cinq déjà écouté un livre audio. À noter : l'emprunt numérique en bibliothèque est en hausse et concerne 29% des lecteurs de livres numériques ainsi que 34% des auditeurs de livres audio numériques.



Sur le site du SNE

11^e baromètre Sofia/SNE/SGDL

ENQUÊTE ENVIRONNEMENT

TONNAGES, RETOURS ET PILON : LA TENDANCE EST À LA BAISSÉ

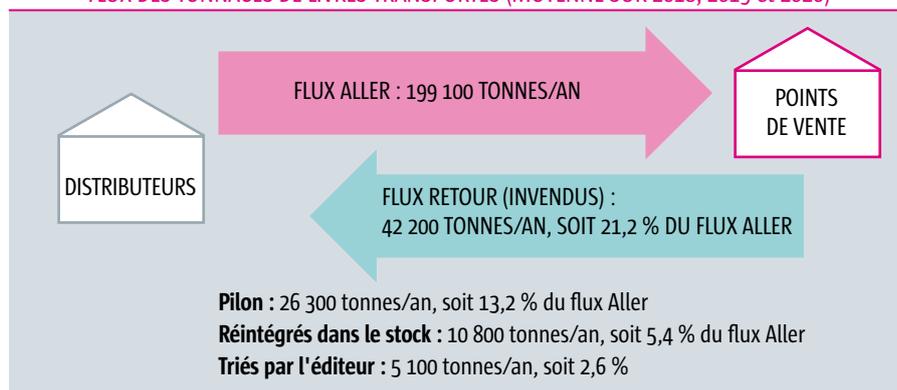
En avril 2021, la commission Environnement et Fabrication du SNE a publié son enquête sur les tonnages de livres transportés par les distributeurs en 2018, 2019 et 2020.

Cette enquête, réalisée à partir d'un échantillon représentatif de distributeurs, vient compléter et enrichir la précédente édition, publiée en 2018. Elle mesure le flux Aller, qui correspond au transport des ouvrages des distributeurs vers les points de vente et le flux Retour qui correspond aux livres invendus, réintégrés dans le stock, triés par l'éditeur ou mis au pilon.

Si le flux Aller est en baisse régulière depuis plusieurs années, les taux de retours et de pilon ont eux aussi baissé de manière régulière durant ces trois dernières années.

L'année 2020, certes atypique, montre une amplification de cette baisse. Cette tendance est le fruit d'une meilleure gestion des tirages et des stocks par les éditeurs, en collaboration avec leurs imprimeurs, leurs diffuseurs et distributeurs. Elle est liée également à la mise en place d'outils d'impression à courts tirages et au passage d'une dynamique de stocks à une dynamique de flux.

FLUX DES TONNAGES DE LIVRES TRANSPORTÉS (MOYENNE SUR 2018, 2019 et 2020)



ÉVOLUTION DES TONNAGES DE LIVRES TRANSPORTÉS (FLUX ALLER, 2015-2020)



En raison du contexte sanitaire, l'année 2020 a été atypique : le flux Aller est en baisse de 6,5 % par rapport à 2019.

Sur notre site SNE



Enquête sur les tonnages de livres transportés dans l'édition

100 %

des ouvrages mis au pilon partent au recyclage

À RETENIR

Le taux de pilon sur les ouvrages invendus (hors pilon pour réduction de stocks) est en baisse régulière.

LE PILON

	2018	2019	2020
Flux Aller (en tonnes)	200 823	204 899	191 553
Retours pilonnés (en tonnes)	28 367	28 088	22 521
Taux de pilon	14,1 %	13,7 %	11,8 %

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE SNE SIGNE LE PACTE DES ÉDITEURS DE L'ONU

À l'occasion de la Foire de Francfort en 2020, l'Union internationale des éditeurs (UIE) a invité les éditeurs du monde entier à renouveler leurs engagements éthiques et durables par la signature d'un nouveau pacte, le *Sustainable Development Goals Publishers Compact*.

Conscient de l'empreinte environnementale de l'activité d'édition de livres, le Syndicat national de l'édition mène depuis plusieurs années, notamment via la commission Environnement créée en 2011, de nombreuses actions de sensibilisation auprès de ses adhérents.

En signant ce pacte en mars 2021, le SNE s'engage principalement autour des actions suivantes :

➤ Poursuivre les efforts de sensibilisation aux politiques de

développement durable auprès de ses adhérents et plus largement de tous les acteurs de l'édition de livres ;

➤ Coopérer en France et à l'international avec les autres signataires de ce pacte, afin de mettre en place des projets qui feront progresser les ODD dans le secteur de l'édition ;

➤ Rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des ODD dans le domaine du livre et de l'édition, sur l'ensemble de ses outils de communication et notamment sur son site web et son rapport d'activité annuel.

Karen Politis Boublil, chargée de l'animation de la commission Environnement et Fabrication, a été désignée au sein du SNE, pour coordonner les actions du SNE en matière de développement durable

et en assurer le suivi.

Le SNE encourage l'ensemble des éditeurs français à signer ce pacte et à prendre des mesures concrètes. Il souhaite également agir en collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, tous concernés par ces enjeux, pour une meilleure prise en compte du développement durable dans l'industrie du livre et construire une stratégie mêlant respect, responsabilité et innovation.



3 QUESTIONS À

Pascal Lenoir, Président de la commission Environnement et Fabrication du SNE et Directeur de la Production chez Gallimard



Vous présidez la commission Environnement et Fabrication (CEF) du SNE : quel est son rôle ?

P.L. : Créée en septembre 2011, la CEF réunit environ 70 membres, petites et grandes maisons, groupes d'édition et maisons indépendantes. J'en assure la présidence, aux côtés de Gaëtan Ruffault, Directeur des ressources humaines et développement durable de Hachette Livre. Karen Politis Boublil en assure la coordination. Notre rôle est pluriel : mener un travail de veille réglementaire sur tous les sujets environnementaux ; partager les bonnes pratiques entre éditeurs et diffuser l'information auprès des adhérents du SNE, comme les « 7 suggestions pour devenir un éditeur

éco-responsable » ; réaliser des études sur les achats de papier des éditeurs ou les taux de retour et de mise au pilon par exemple ; discuter avec l'ensemble des acteurs concernés, notamment des ONG ou des représentants des ministères.

Enfin, nous menons des projets concrets, d'intérêt général, à l'image de Clic-EDIT. L'intérêt pour les questions environnementales, sociétales et de fabrication a motivé de plus en plus d'éditeurs à nous rejoindre.

La parole y est libre et aucun sujet n'est tabou : l'impact environnemental de la fabrication de livres, l'impact de notre action sur les forêts, l'utilisation du papier recyclé, pourquoi certains

ÉDITION DE LIVRES

BILAN DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT BOIS

À l'automne 2020, la Commission européenne a lancé une consultation sur l'exploitation illégale des forêts afin d'établir un bilan de l'application du règlement de 2010 sur le bois. Le SNE maintient sa position en faveur du champ d'application actuel.

Le règlement sur le bois est une mesure-clé de l'Union européenne pour lutter contre l'exploitation illégale des forêts. Le SNE soutient fermement cet objectif. L'engagement des éditeurs français pour la protection de l'environnement s'est encore intensifié ces dernières années, tant en termes de responsabilité environnementale que de mise en place de dispositif de traçabilité :

> L'étude publiée par WWF sur les albums de jeunesse imprimés en Asie révèle qu'il n'y a aucune trace de bois d'origine illégale dans les livres analysés.

> L'enquête publiée par le SNE

montre qu'en 2018, 95% des papiers utilisés par les éditeurs français pour la fabrication de leurs livres sont certifiés (papier issu de forêts durablement gérées) ou recyclés. Ce taux était de 86% en 2013. Concernant le champ d'application de ce règlement, le SNE souhaite que le *statu quo* soit conservé et que les livres imprimés (cf. chap. 49 de la nomenclature douanière) en restent exclus. En effet, les livres imprimés en Europe sont *de facto* couverts par le règlement car les imprimeurs installés dans l'UE sont soumis à l'obligation de traçabilité pour le papier qu'ils achètent. En cas d'inclusion des livres dans le champ d'application, les éditeurs mettant sur le marché européen des livres importés ou imprimés hors de l'Union européenne seraient dans l'obligation de mettre en place un

système de diligence raisonnée.

Or cette obligation est extrêmement lourde, complexe et surdimensionnée par rapport au cœur de métier de l'éditeur. Les ressources qui seraient à mobiliser représenteraient un effort disproportionné par rapport au but recherché et aux volumétries réellement en jeu, tant pour les éditeurs (notamment pour ceux de petite taille), que pour les autorités chargées d'en assurer le contrôle. Afin de rester dans une démarche durable mais plus équitable, le SNE demande que le *statu quo* soit conservé afin de laisser l'opportunité aux éditeurs de travailler à des solutions collectives dans le but d'améliorer le niveau de traçabilité des papiers utilisés dans la fabrication de leurs livres.

ouvrages sont imprimés à l'étranger... Nous travaillons enfin de plus en plus avec les autres commissions du SNE, telles que les commissions Circuit du livre, Usages commerciaux ou Numérique. Car l'enjeu environnemental est l'affaire de tous.

En matière de développement durable, quels sont les enjeux pour l'édition et sur quels dossiers travaillez-vous ?

P.L. : Le livre est un bien culturel à part. Les éditeurs de livres ont pris depuis longtemps conscience de l'empreinte environnementale de leur activité. Imprimer au juste besoin, livrer dans les justes délais, sont nos priorités

au quotidien. Nous devons toujours progresser : généraliser l'achat de papiers issus de forêts durablement gérées, améliorer le taux de pilon et de retour, améliorer la recyclabilité des produits, développer des outils plus performants pour mesurer, dans sa globalité, l'impact environnemental de notre activité. Une réflexion est en cours au sein de notre commission pour développer un outil qui permette de mesurer le bilan carbone de toute la filière du livre. Enfin, nous réfléchissons également à la question de la fin de vie du livre chez les lecteurs.

Le SNE a signé en mars 2021 le pacte des éditeurs de l'ONU. Pourquoi ? Quel message souhaitez-vous faire passer aux éditeurs ?

P.L. : Par la signature de ce pacte et demain par l'élaboration d'une charte environnementale, le SNE s'engage en faveur d'une édition durable et équitable. Nous invitons tous les éditeurs à rejoindre le mouvement et à s'engager, par des mesures concrètes, en faveur d'une meilleure prise en compte du développement durable dans leur activité. C'est un enjeu pour la filière et tous ses salariés. C'est un enjeu de société.

Entretien disponible en intégralité sur le site du SNE



Edilarge (Ouest-France/Cap Diffusion, Calligram, Pearson France, Petit à Petit, Gouttière, De Saxe, Les 2 royaumes, **ANKAMA**)

29%

MDS

MÉDIA PARTICIPATIONS

CA 2019 : 555 M€

PÔLE IMAGE

Dargaud, Dupuis, Lombard, Kana, Vega, Urban Comics, Little Urban, Urban China (50%), Lucky Comics, Ed. Blake & Mortimer, Citel Video, Dargaud Media, Ellipsanime, Microids, Mediatoon, Plastoy, Dupuis Audiovisuel, Storimages, VF Films, Belvision, Dreamwall

MICHELIN

(60%)

ANNE CARRIÈRE

(+ diff. : Emmanuelle Colas, Nouvel Attila, Aux forges de Vulcain, etc.)

SEUIL

Points, L'Olivier (90%), A.-M. Métailié (85%), Éditions du Sous-sol, Raconter la vie

FLEURUS

Mame, Tardy, Desclée, éd. Rustica, Mango, Vagnon, Éd. 365, Ediser, Saltimbanque

ÉD. NAT. DU PERMIS DE CONDUIRE

PRESSE

Cambium Media (Rustica, Système D, Maisonbrico) Edifa, Magnificat, I. Media Pearson

ÉTRANGER

Abrams (USA), Golden Turtle (USA), Stewart, Tabori & Chang (USA), Knesbeck Verlag (Allemagne)

LA MARTINIÈRE

Delachaux et Niestlé, La Martinière Littérature, La Martinière Jeunesse, Seuil Jeunesse, Hugonn & Muninn, Chronique, Sorbier

GRUPE LIBELLA

Buchet-Chastel, Phébus, Libretto, Cahiers dessinés, Photosynthèses, Favre, Noir sur blanc/Notabilia, Delpire, World Editions, Le temps apprivoisé, Au diable vauvert (maj.) Oficyna Literaska (Pologne)

EYROLLES

CA 2019 : 43 M€

Diffusion Géodif : John Libbey eurotext (Arnette, Doin, Pradel) Lamarre, Quae, etc.

GRUPE AUZOU

Diffusion EDI

GRUPE REVUE FIDUCIAIRE

CA 2019 : 34 M€

LEXTENSO

LGDJ, Montchrestien, Gualino, Deffrénois, Joly, Gazette du Palais

PRISMA

National Geographic, Prat, ESF, Heredium + Éd. Prisma (diff. Interforum)

CLASSIQUE GARNIER

ESKA

Diffusé CDE : Gallmeister, Minuit, Télémaque, Tallandier (+LaBoétie), Verdier, Liana Levi, FRP, Le Félin, Christian Bourgois, José Corti, Galilée, Zulma, Erès, Vigot-Maloine, Cornélius, Esprit, Phaidon, EHESS, Sabine Wespieser, Imav, La Manufacture des Livres, etc.

Diffusé Sofedis : FRP, Parole et silence, Privat, Berger Levrault, Blay Foldex, De Vecchi, De Borée & Marivole, Mardaga, Chantecler, Mijade, Chronosports, La Vie du rail, EDP sciences, Mediaspaul, Nouvelle Cité, L'Atelier, Amphora, etc.

Lh
LIVRESHEBDO

LE PLANIS DE L'ÉDITION FRANÇAISE

SODIS

MADRIGALL

CA 2019 : 571 M€

UNION DISTRIBUTION

GALLIMARD

Gallimard, Gallimard Jeunesse, Gallimard Loisirs, Folio, La Pléiade, Verticales, Bleu de Chine, Denoël, Mercure de France, La Table ronde, Quai Voltaire, P.O.L. (87%), Joëlle Losfeld, Alternatives, Les grandes personnes, Futuropolis, Hobbeke, etc.

CASTERMAN

J'AI LU/LIBRIO

(35% Hachette)

FLAMMARION

Flammarion, Flammarion Jeunesse-Père Castor, Cimat, Aubier, Arthaud, Pygmalion, Autrement, Maison rustique, Mialot-Barrault, etc. Sarbacane, Viviane Hamy (diff. Harmonia)

RELX GROUP

CA 2019 : 200 M€

LexisNexis (distribution Sodis), Elsevier Masson (distribution Hachette)

ELLIPSES

LITO

ETAI

ASSIMIL

ÉCONOMICA

L'HARMATTAN

Michalon (diff. Interforum), Sutton (37,5%)

KARTHALA

FRANCE LOISIRS

CA 2019 : 131 M€
Grand Livre du mois

ENI

LAVOISIER

Tec & Doc, EMI, Hermès, Méd-Sciences, Synthèse agricole

GRUPE LEFEBVRE-SARRUT

CA 2019 : 524 M€

Éditions Législatives, Francis Lefebvre, Dalloz (+ Sirey, Delmas), Juris (distribution Hachette)

El Derecho (Espagne) SDU (Pays-Bas) Indicator (Belgique, Royaume-Uni) Ipsos Francis Lefebvre (Italie, 50%) Juris (Allemagne, 50%)

MICHEL LAFON

CA 2019 : 57,9 M€
Privé

HUGO & CIE

AC MÉDIA

Kl-oon, Lumen, Mana Books

GRUPE DU 27

CA 2019 : 20,7 M€
Les Arènes, L'Iconoclaste

GRUPE TRÉDANIEL

Courrier du livre, Exergue, Dervy, Diatèino, Josette Lyon, Éditions Intuitives

STEINKIS

Splash, **JUNGLE**

L'OPPORTUN

L'Étudiant, Nisha, Kaya

Allary, L'Homme, Sand-Tchou/Mengès/Place des Victoires, Bartillat, Gault-Millau, Alma, Agullo, Ring, Le Cerf, Bottin Gourmand, Gérard de Villiers, White Star, Maxima, Assouline, Alain Ducasse, Parigramme, Club International du Livre/ Sélection Readers Digest, L'âge d'homme, Max Milo, Media 1000, Usborne (UK), Arléa, Mollat, Castor Astral, Philippe Rey, Plume de carotte, Éd. du Patrimoine, CNRS Éditions, etc.

INTERFORUM

EDITIS

CA 2019 : 733 M€

PÔLE LITTÉRATURE

Presses de la cité, Omnibus, Belfond, Plon, Perrin, Presses de la Renaissance, Chemin vert, L'Express (licence), Robert Laffont, Seghers, Bouquins, Julliard, Nil, Séguier

EDITIS EDUCATION

Nathan, Bordas, Le Robert, Retz, CLE International, Syros, Daesign, Ecole vivante, L'Agrume

L'ARCHIPEL

Ecriture, Archipoche, Presses du Châtelet

PARASCHOOL

EDI 8

First, Gründ, 404, Hors collection, Le Pré aux Clercs, Acropole, Poulpe Fictions, Les Escapes, Le Dragon d'or, Tana, Solar, Slalom, Lonely Planet (licence), Philéas (50%)

XO/OH! ÉDITIONS

UNIVERS-POCHE

Pocket, PKJ, 10/18, Fleuve, Kurokawa, Langues pour tous, 12/21

LE CHERCHE MIDI

SONATINE

HÉLOÏSE D'ORMESSON

LA DÉCOUVERTE

Zones, Dominique Carré, Les empêchés de penser en rond

PHÈRE ON 2021

ACTES SUD

CA 2019 : 72,8 M€

Babel, Sindbad, Solin, Actes Sud junior, Hélium, Papiers, Photo Poche, Rouergue, J. Chambon, Errance, Thierry Magnier, Imprimerie Nat., Picard, Éd. de l'an 2, Gaïa (73%), Textuel (65%), Payot-Rivages, Inculte (63%), Cambourakis (60%), Les liens qui lièrent (30%)

NOVA GROUPE

L'école des Loisirs, Rue de Sèvres, Kaléidoscope, Globe, Pastel (Bruxelles), Moritz/Verlag (Francfort), Babalibri (Milan)

HUMENSIS

CA 2019 : 58 M€

Que-sais-je?, Puf, L'Observatoire, Belin, Herscher, Le Pommier, Les Équateurs, Pour la Science, Premières loges

Taschen, Petit Futé, RMN Grand Palais, Centre Pompidou, La Tengo, Le Dilettante, L'amateur/Marval, Vidal, Léo Scheer, etc.

SALVATOR

(+diff. : Béatitudes, Centurion, etc.)

DE FALLOIS

30%

BAYARD

CA 2019 : 32 M€

Bayard Editions, Milan, BO Kids

HARPERCOLLINS FRANCE

Harlequin

ODILE JACOB

GROUPE DELCOURT

CA 2019 : 61,7 M€

Delcourt, Soleil, Les Avrils, La Croisée, Marchialy, Diffusion Delsol

BAMBOO

Grand Angle, Fluide Glacial, Drakoo

BRAGELONNE

Milady, Castelmore, Stéphane Marsan, Hi Comics

GROUPE GLÉNAT

CA 2019 : 68 M€

Glénat, Vents d'Ouest, Treize étrange, Comix burro, Glénat Jeunesse, Quatre fleuves Et diverses licences dont Atlas

ELIDIA

Artège, Le Rocher, DDB, Motifs, Zodiaque, Ad Solem

Citadelles & Mazenod, Nouveau Monde, Humanoides associés, L'Équipe, Codes Rousseau, Carabas, Play Bac, Le Moniteur (Infoprop digital), Kazé, Éd. du Toucan, City, Hermann, M6 éditions, Le Ballon, Panini, etc.

HACHETTE LIVRE

CA 2019 : 2 384 M€

BRANCHE LITTÉRAIRE

Grasset, Fayard (Mazarine, Pauvert), Stock, JC Lattès, Le Masque, La Grenade, Kero, Calmann-Lévy, Éditions 1 (85%), Orbit, etc.

HACHETTE ILLUSTRÉ

Hachette enfants (+ Deux Coqs d'or, Gautier Langueureau) Hachette romans (+ Livre de poche jeunesse) HJD (Hachette Jeunesse Disney), Hachette Jeunesse licences (Bibliothèques Rose et Verte) Chêne, Hazan, Hachette Pratique, EPA, Hachette Tourisme (Routard, Guides Bleus...), Marabout, Pika (+ Nobi Nobi!), Albert-René, La Plage

HACHETTE EDUCATION

Istra, Hachette FLE,

GROUPE HATIER

Hatier, Foucher, Didier, Rageot Edicef, Hachette Inter

LELIVRESCOLAIRE.FR

HACHETTE ENCYCLOPÉDIES ET COLLECTIONS

Hachette Collections

LAROUSSE

Dessain & Tolra, Harraps

DUNOD

Armand Colin

PRINCIPALES FILIALES À L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE

(Hachette UK) : Bookouture, Hodder & Stoughton, John Murray Press, Headline, Quercus, Orion, Little, Brown, Octopus, Hachette Children's Group, Hodder Education

ÉTATS-UNIS

(Hachette Book Group) : Grand Central Publishing, Orbit, Hachette Audio, Hachette Nashville, Little, Brown, Little, Brown for Young Readers, Perseus

ESPAGNE

(Hachette España) : Anaya, Salvat, Bruño, Alianza Editorial, Larousse/Algaïda/Barcanova, etc.

AMÉRIQUE LATINE

Patria (Mexique), filiales Larousse, Vox

ITALIE

Larousse, Hachette, Fascicoli

INDE

Hachette India

LIBAN

Hachette-Antoine (50%)

CHINE

Hachette Phoenix (49%)

RUSSIE

Azbooka-Atticus (49%)

LGF

Le Livre de Poche, Préludes, Audiolib

HACHETTE DISTRIBUTION

40%

ALBIN MICHEL

CA 2019 : 225 M€

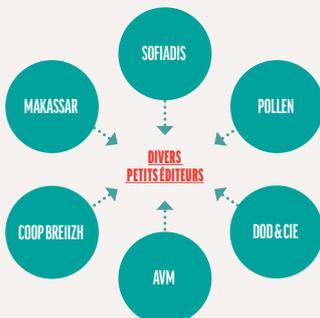
Magnard/Vuibert Delagrave, Casteilla, Librairie des écoles, De Boeck supérieur, Horay, Leduc.S (94%), Jouvence (80%)

DILISCO

Rue des écoles (+ Mila, Garnier, Circonflexe-Millepages), Ed. Marie-Claire, Ely, Modus Vivendi, Studyrama (+Breal), Yoyo, Terre vivante, Palette, etc.

DILA

La Doc. Française, Journaux Officiels



LES BELLES LETTRES

L'épure, La fabrique, Ça et là, L'Association, etc.

DG DIFFUSION

100%

GROUPE PIKTOS

Grancher, Dangles, Trajectoire, Chariot d'or, Terran, Oxus, Quintessence

Ada, Ariane, Bussière, etc.

HARMONIA MONDI

25%

20%

L'AUBE

Ph. Picquier, Champ Vallon, Finitude, Allia, Rue du monde, Hong Fei, Vent des îles

MÉMO

Les Pérégrines, etc.

LÉGENDE

● Centre de distribution

— Lien de distribution

⊗ Participation au capital

Carte conçue par Fabrice Piau/ Anne-Laure Walter/Livres Hebdo
Conception graphique : A noir,
Reproduction interdite sans autorisation préalable © Livres Hebdo Mars 2021

Prix : 18 € TTC
ISBN : 978-2-36263-116-0



LE SNE AU CŒUR DU DIALOGUE AVEC L'INTERPROFESSION

Dans un contexte bouleversé par la crise sanitaire, la coopération avec l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre et les pouvoirs publics est plus que jamais essentielle. Dialogue avec les auteurs, développement du projet Clic.EDIt, Assises du livre numérique, enjeux d'accessibilité, budget des bibliothèques universitaires... autant de sujets qui ont été au cœur de l'activité des groupes et commissions du SNE.

AUTEURS-ÉDITEURS : DES DISCUSSIONS ET UN ACCORD

Le jeudi 11 mars, la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, a présenté le plan du gouvernement destiné à soutenir les artistes-auteurs. Quinze mesures ont été annoncées, dont certaines reprennent les recommandations du rapport Racine « L'auteur et l'acte de création ».

Le plan prévoit notamment :

- Une meilleure prise en compte de la diversité des revenus principaux et accessoires des auteurs à travers la mise en œuvre du décret du 28 août 2020 relatif à la nature des activités et des revenus des artistes-auteurs.
- Le déploiement de la Délégation aux politiques professionnelles et sociales des auteurs et aux politiques de l'emploi, ou « délégations artistes-auteurs », au sein de la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) par un arrêté en date du 31 décembre 2020.
- L'amélioration des dispositifs d'aides en faveur des auteurs au sein des différents centres nationaux. L'amélioration de l'accès aux droits sociaux, en facilitant la relation URSSAF/auteurs notamment grâce à la mise à disposition d'un portail d'information à destination des auteurs.
- Une expérimentation sur l'instauration d'une rémunération des auteurs de bande dessinée pour les actes de création réalisés dans le cadre de leur participation à des salons et festivals. La mesure n°9 de ce plan vise

l'accompagnement par le ministère de la Culture de négociations professionnelles *sui generis* sur l'équilibre de la relation contractuelle dans le secteur du livre.

Pour en définir le périmètre, ces négociations prendront appui sur la révision de l'accord de décembre 2014 relatif au contrat d'édition à l'ère du numérique, étendu à toute la profession. Accord prévoyant lui-même qu'il soit réexaminé par les parties signataires tous les 5 ans. Ces discussions auront lieu sous l'égide du ministère de la Culture et seront accompagnées par le professeur Pierre Sirinelli qui avait tenu ce même rôle lors de la négociation de l'accord de 2014.

Le premier temps de ces travaux sera consacré à la définition des sujets qui seront soumis à la discussion. Sans que cette liste soit pour le moment arrêtée, les représentants du CPE ont déjà fait savoir qu'ils souhaitent que soient examinées les thématiques suivantes : la situation de l'auteur dans les hypothèses de fin de contrat ; la fréquence des informations et des redditions de comptes ; la promotion des œuvres ; ou encore la mise en œuvre de la clause de réexamen des conditions d'exploitation numérique de l'œuvre.

Ces discussions s'ouvrent alors même que les débats parlementaires vont débiter sur l'examen d'une proposition de loi visant à améliorer l'économie du livre et à renforcer l'équité entre ses acteurs.

ARRÊT DE COMMERCIALISATION DES OUVRAGES : UN ACCORD AUTEURS - ÉDITEURS

Le SNE a signé avec le Conseil Permanent des écrivains, la Société des Gens de Lettres (SGDL) et la société Dilicom, le vendredi 26 mars 2021, une convention facilitant l'obtention par l'auteur d'un arrêt de commercialisation de ses livres lorsqu'il en a récupéré les droits, conformément aux dispositions légales relatives à la résiliation de plein droit du contrat d'édition. Cet accord, interprofessionnel, illustre la capacité des auteurs et des éditeurs à nourrir un dialogue permanent, dans la continuité des accords de 2014. Pour la première fois, et de manière originale, un outil de l'interprofession est mis au service des relations contractuelles entre auteurs et éditeurs. L'auteur qui a résilié son contrat de plein droit pourra donc obtenir plus facilement le retrait des circuits de commercialisation des exemplaires de l'œuvre dont il a récupéré les droits, par l'intermédiaire de la SGDL, et grâce aux moyens déployés par Dilicom. Pouvoir mettre ainsi une dernière ponctuation à un contrat qui prend fin, c'est offrir aux auteurs et aux éditeurs une sécurité juridique accrue pour insuffler un nouveau destin à l'œuvre ou aux œuvres concernées.

PROPOSITION DE LOI POUR « AMÉLIORER L'ÉCONOMIE DU LIVRE ET RENFORCER L'ÉQUITÉ ENTRE SES ACTEURS »

Une proposition de loi « visant à améliorer l'économie du livre et à renforcer l'équité entre ses acteurs », déposée par la sénatrice Laure Darcos, est discutée en séance publique au Sénat le 8 juin 2021 dans le cadre d'une procédure accélérée. Elle fera donc l'objet d'une seule lecture par le Sénat et l'Assemblée nationale, avant d'être adoptée.

Les principales dispositions de ce texte ont notamment pour ambition de soutenir la librairie en adaptant la loi sur le prix unique du livre :

- Mise en place d'un barème de montants minimums de tarification des frais de livraison que tous les détaillants devront respecter ;
 - Introduction dans la loi des dispositions de la charte du prix du livre, rendant contraignante pour toutes les *marketplaces* l'obligation d'afficher distinctement sur tout support - site internet et application pour smartphone - l'offre de livres neufs et l'offre de livres d'occasion de telle sorte que l'utilisateur ne puisse penser qu'un livre neuf peut être vendu à un prix différent de celui fixé par l'éditeur ou l'importateur.
- La proposition de loi concerne d'autre part les relations auteurs-éditeurs en prévoyant la production d'un état des comptes à date de la cessation d'activité et la résiliation de plein droit du contrat d'édition lorsque l'activité de l'entreprise a cessé depuis plus de six mois ou lorsque la liquidation judiciaire est prononcée.
- Le texte introduit également dans la loi l'accord CPE-SNE de 2017 sur la provision pour retours et la compensation intertitres.

Enfin, la proposition de loi prévoit une modalité de dépôt obligatoire pour les livres numériques non librement accessibles : ce dépôt complètera la collecte automatisée réalisée par robot par les organismes depositaires, qui est maintenue pour les contenus numériques librement accessibles. Le SNE exprime une réserve sur une disposition de ce texte qui prévoit d'exclure les éditeurs du bénéfice de l'article 5 de la loi sur le prix unique du livre (solde de livres sortis il y a plus de deux ans et présents dans les stocks depuis plus de 6 mois) dans le cadre de leur activité de

détaillant pour les livres qu'ils éditent. Cette disposition menace directement la vente directe, importante pour bon nombre d'éditeurs, en les privant d'un outil de gestion de leurs stocks. À noter : l'avis du Conseil d'État qui a invalidé ce point dans son étude d'impact pour rupture d'égalité sans justification suffisante. Le SNE suivra de près les débats parlementaires.



Sur le site du SNE

Accord CPE-SNE de 2017



8^e BAROMÈTRE DES RELATIONS AUTEURS-ÉDITEURS

La Scam, en partenariat avec la SGDL, a rendu public le 9 mars la 8^e édition de son baromètre des relations auteurs-éditeurs. À l'occasion d'un webinar organisé en partenariat avec Livres Hebdo, Vincent Montagne, Président du SNE, Louis Delas et Françoise Nyssen, membres du Bureau ont pu échanger avec Benoît Peeters, Isabelle Jarry et Christophe Hardy, représentant les auteurs. Si le baromètre titre sur une dégradation globale des relations entre les auteurs et leurs éditeurs, Vincent Montagne a souligné que 70 à 75 % des auteurs ne se prononçaient pas ou se déclaraient satisfaits de cette relation. « La relation auteur-éditeur est un partenariat entre personnes qui se choisissent : c'est la qualité de ce partenariat avant, pendant, après la parution qui établit le lien de confiance entre l'auteur et l'éditeur » a rappelé Louis Delas.

La rémunération des auteurs, le contrat, les droits dérivés et la reddition des comptes étaient d'autres grands thèmes de cette rencontre. Concernant la rémunération des auteurs,

le baromètre révèle des disparités entre les secteurs éditoriaux. Alors que les auteurs demandent un taux minimum de 10 %, les éditeurs soulignent que le taux de droit d'auteur versé annuellement est actuellement d'environ 11 % du chiffre d'affaires global de l'édition. Interrogé sur la question de la surproduction, Vincent Montagne souligne qu'il a toujours encouragé les éditeurs à plus de maîtrise éditoriale. Quant à la marge de l'éditeur, Louis Delas en a explicité le calcul et rappelle qu'elle est d'environ 10 à 12 % avant les frais de structure, quel que soit le secteur éditorial. Le coût de la fabrication et la part de droit d'auteur peuvent varier plus sensiblement selon le secteur, notamment en Jeunesse, Bande dessinée et Beaux livres. Concernant la reddition des comptes, le constat d'une « lourdeur » et le besoin d'une fréquence plus régulière justifient la mise en place rapide d'un *booktracking*, outil interprofessionnel destiné à améliorer l'information en continu sur les ventes des ouvrages d'un auteur.

DIRECTEURS DE COLLECTION : UNE INSTRUCTION MINISTÉRIELLE ATTENDUE AVANT L'AUTOMNE

Le décret du 28 août 2020, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021 rend possible la rémunération d'un directeur de collection en droit d'auteur, à titre principal, si la collection est originale.

Ce décret étend également le nombre d'activités de l'auteur, rémunérées en revenus accessoires - telle que la participation à la conception, au développement ou à la mise en forme de l'œuvre d'un autre artiste-auteur - qui ne constituent pas un acte de création originale.

Une rémunération en revenus accessoires suppose la réunion de trois conditions :

- Absence de lien de subordination avec l'éditeur : la rémunération en

droit d'auteur est exclue lorsque l'activité de direction de collection est caractérisée par un lien de subordination avec l'éditeur ;

- Être auteur par ailleurs ;
- Le montant total des rémunérations accessoires perçues par l'auteur ne doit pas dépasser un plafond annuel d'environ 12 000 €.

Cette dernière condition peut parfois être difficile à vérifier et il sera sans doute utile de sensibiliser l'auteur pour qu'il informe l'éditeur sur les diverses rémunérations qu'il perçoit au titre de ses revenus accessoires. Au-delà des directeurs de collection (auteurs d'une création non originale), ce sont aussi plusieurs catégories d'intervenants qui pourraient être concernées par ces revenus

accessoires : directeurs d'ouvrage, *rewriters*... Une instruction ministérielle devrait préciser, avant l'automne, les lignes directrices qui devront permettre à l'URSSAF d'apprécier l'originalité d'une collection et définir les éléments permettant d'apporter la preuve d'un lien entre le directeur de collection et la collection elle-même. Outre les éléments de clarification énoncés, cette instruction devrait également prévoir une modification des nomenclatures d'activités utilisées pour les déclarations éditeurs des revenus des auteurs auprès de l'URSSAF, afin de tenir compte des modifications contenues dans le décret du 28 août 2020.

AUDITIONS DU SNE AU SÉNAT ET À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Vincent Montagne, Président du SNE, a été auditionné le 10 février 2021 par la Commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication du Sénat, aux côtés de représentants du SLF, du CNL, de la SGDL et du CPE, sur « L'avenir des acteurs de la filière du livre » : l'occasion de rappeler l'impact de la crise sur l'industrie du livre, mais également les perspectives qui s'ouvrent au secteur.



« Je propose que la lecture et le livre soient déclarés grande cause nationale en 2022. »

Après avoir souligné les variations acrobatiques du chiffre d'affaires des éditeurs en 2020 mais aussi l'attachement des Français au livre, Vincent Montagne a proposé que la

lecture soit déclarée grande cause nationale en 2022. Une demande renouvelée, le 11 mai, devant les membres de la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation

de l'Assemblée nationale, lors d'une table-ronde consacrée au soutien à la filière du livre : « Il faut en effet remettre la lecture au centre de la préoccupation des Français. »

ÉDITION NUMÉRIQUE : L'INNOVATION

ASSISES DU LIVRE NUMÉRIQUE

LIRE ET ÉDITER EN TEMPS DE PANDÉMIE

Du fait des contraintes sanitaires, la commission Numérique du SNE a organisé du 10 au 18 décembre 2020 une édition entièrement dématérialisée des Assises du livre numérique.

Plus de 2500 inscrits ont reçu chaque jour, dans leur boîte mail, une newsletter proposant un ensemble de ressources aux formats variés : vidéos, études, synthèses écrites, webinaire, infographies. Cette 12^e édition a permis de réfléchir aux impacts de la crise sanitaire sur l'ensemble de l'écosystème du livre numérique autour du thème « Lire et étudier en temps de pandémie ».

Des intervenants internationaux ont ainsi fait le point, en vidéo, sur l'impact du confinement sur le livre numérique en Espagne, en Allemagne et au Québec.

Un webinaire était consacré à la présentation des résultats d'une édition spéciale confinement du baromètre SNE / Sofia / SGDL sur les usages du livre numérique et audio. Lors d'une table-ronde en visioconférence, les éditeurs scolaires ont présenté l'ensemble des actions mises en place pendant le confinement et insisté sur l'importance d'une utilisation raisonnée des ressources numériques dans l'éducation (voir p. 39).

Le secteur de la Romance a aussi fait l'objet d'une attention particulière. Comme chaque année, un point était également consacré aux actions menées concernant l'accessibilité des livres numériques, le prêt numérique en bibliothèque et les progrès en matière d'interopérabilité.

Enfin, une dernière newsletter interrogeait l'essor de la vente de livres et le succès de la librairie en ligne.

Sur le site du SNE

Les Assises du livre numérique 2020



L'ACCESSIBILITÉ DES LIVRES POUR LES PERSONNES EMPÊCHÉES DE LIRE

Le SNE a publié en février 2021 une fiche de synthèse pratique à l'attention des éditeurs sur l'accessibilité des livres pour les personnes dites « empêchées de lire » - environ 1,7 million de personnes sont porteuses de déficiences visuelles, et 1 à 10 % de la population française est concernée par des troubles Dys.

Actuellement, environ 10 % des livres imprimés sont disponibles dans un format qui répond aux besoins d'adaptation pour les personnes atteintes de handicaps. En 2025, il sera obligatoire de produire

des livres numériques nativement accessibles. Cette fiche rappelle les obligations légales actuelles et à venir, détaille les modalités d'édition de livres adaptés et les critères de production de livres numériques nativement accessibles.

Par ailleurs, le groupe Normes et Standards de la commission Numérique du SNE travaille depuis plusieurs années sur le sujet de l'accessibilité et a publié cette année une charte technique interprofessionnelle permettant la production d'EPUBs « textuels » accessibles : il s'agit d'un premier jalon de production de livres

numériques nativement accessibles. Le groupe travaille à présent en collaboration avec la Commission Illustration et les Éditeurs d'Éducation sur les textes alternatifs aux images, condition indispensable pour qu'un livre numérique soit considéré comme accessible. Le sujet a fait l'objet, dans le cadre des Assises du livre numérique 2020, de plusieurs vidéos pratiques présentant les différents outils d'adaptation, disponibles sur la chaîne YouTube du SNE.

Sur le site du SNE

Accessibilité des livres pour les personnes empêchées de lire



AU SERVICE DE L'ACCESSIBILITÉ

EDRLab, LES PRIORITÉS 2020

L'European Digital Reading Lab (EDRLab), laboratoire de recherche et développement au service du déploiement européen de technologies de publication et de lecture numériques ouvertes, interopérables et accessibles, dont le SNE est membre fondateur, a accueilli cette année 60 nouveaux membres.

Deux groupes de travail ont été créés : le premier est dédié aux bibliothèques numériques, le second à l'accessibilité numérique. En effet, pour répondre à la demande accrue du public de disposer de contenus accessibles et se conformer aux multiples législations européennes et internationales, le laboratoire s'intéresse aux différentes solutions de lecture envisageables, au traitement des métadonnées d'accessibilité ainsi qu'à la gestion des droits numériques. EDRLab poursuit par ailleurs le développement de ses nombreux projets :

THORIUM READER

Cette application de lecture des fichiers EPUB, livres audio, mangas BD, s'adapte également dans sa dernière version aux PDF et DAISY 3 (pour les déficiences visuelles). Thorium compte désormais plus de 50 000 installations, se décline en 13 langues et s'impose dans de nombreux pays comme la meilleure application accessible de lecture EPUB3 sous Windows et Linux. Prochaines étapes : l'optimisation du stockage et de l'interface utilisateur et le développement d'annotations utilisateurs pour un meilleur usage professionnel de l'outil.

DiViNa

Le format DiViNa, incubé par EDRLab, permet de distribuer et lire toute BD numérique (y compris comics, mangas et webtoons). Le développement de ce nouveau format se poursuit afin de garantir la compatibilité avec la DRM LCP.

READIUM

Les développeurs d'EDRLab continuent à améliorer les kits de développement *Readium*, en particulier le format Mobile qui a atteint sa deuxième version stable.

LCP

Ce verrou numérique, simple, fiable et non-propriétaire permet la régulation du nombre de copies d'un ouvrage en circulation tout en autorisant l'emprunt de livres numériques en bibliothèques et le partage dans le cadre de la sphère privée. La DRM LCP - devenue une spécification technique ISO - est désormais choisie par de nombreux pays.

PRÊT NUMÉRIQUE EN BIBLIOTHÈQUE

Le dispositif PNB permet aux lecteurs inscrits dans une bibliothèque du réseau, un accès simple, équitable et gratuit à un large catalogue d'ouvrages numériques disponibles 7j/7, consultables sur de multiples supports (tablettes, liseuses, smartphones). Ce catalogue s'est enrichi de 94 863 titres en 2020 : les nouveautés représentent 72,3 % des acquisitions par les bibliothèques.

Pendant les confinements sanitaires, les bibliothèques ont ouvert l'accès à l'ensemble de leurs ressources numériques au public : en 2020, plus d'un million d'emprunts ont été enregistrés, soit une hausse de plus de 78 % par rapport à 2019.



LA RENTRÉE LITTÉRAIRE ACCESSIBLE CONTINUE

Depuis 8 ans, le SNE organise en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BnF) et le Centre national du livre (CNL) l'opération « Rentrée littéraire accessible pour tous ». Sur la base du volontariat, les éditeurs envoient, en amont de leur parution, les fichiers numériques des ouvrages de la rentrée littéraire sur

la plateforme Platon de la BnF. Pendant la période estivale, les ouvrages sont adaptés par des associations partenaires, en formats gros caractères, synthèse audio et braille numérique. Au total, plus de 2 500 titres de la rentrée littéraire ont été déposés de façon anticipée depuis 2013.

RENFORCEMENT DES BUDGETS DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES : L'APPEL DES ÉDITEURS UNIVERSITAIRES

Face à la détresse scolaire des étudiants du fait de la crise sanitaire et au manque récurrent de budget des bibliothèques universitaires (BU), le groupe Universitaire du SNE mène des actions auprès des pouvoirs publics pour faciliter l'accès des étudiants aux ressources et permettre la continuité pédagogique.

Le 6 avril 2021, il a ainsi lancé un appel en faveur d'une augmentation des budgets des bibliothèques universitaires et encouragé notamment le gouvernement à utiliser les fonds du plan de relance pour mettre en place une politique budgétaire permettant aux étudiants d'avoir accès aux ressources pédagogiques indispensables à leur réussite et aux enseignants d'être formés à l'usage de ces ressources. L'accès aux ressources pédagogiques numériques des étudiants du premier cycle a pris une dimension encore plus centrale du fait de la crise sanitaire, qui a contraint enseignants et étudiants à travailler à distance. Les éditeurs

universitaires ont ouvert pendant le premier confinement des accès libres à des ouvrages numériques et des banques de données mais cette situation n'est pas viable économiquement sur la durée et ne suffit pas. Il est de la responsabilité des pouvoirs publics de permettre aux étudiants l'accès à des ressources structurées et de qualité, consultables à distance.

Les budgets français d'acquisition de ressources documentaires sont notoirement insuffisants et historiquement parmi les plus faibles de l'OCDE. La crise a révélé la situation de sous-équipement des BU, en particulier pour les ressources pour le niveau licence. En outre, les enseignants ne sont pas ou insuffisamment formés à l'apprentissage en ligne et à l'utilisation des ressources pédagogiques numériques.

Les éditeurs universitaires proposent ainsi que soient mises en œuvre de manière urgente les mesures suivantes :

- Aligner les budgets des BU sur les standards européens pour permettre l'acquisition de ressources pédagogiques numériques adaptées pour le premier cycle ;
 - Mettre en place des chèques « ressources pédagogiques » à destination de tous les élèves du premier cycle ;
 - Développer la formation des enseignants à l'usage des ressources documentaires numériques ;
 - Mieux articuler l'offre de ressources pédagogiques numériques des éditeurs et celle des ressources éducatives libres des BU, utiles mais qui ne peuvent suffire.
- Au-delà du rôle essentiel qu'ils jouent dans la transmission des savoirs, les éditeurs universitaires ont une responsabilité sociale et sociétale. Ils souhaitent participer pleinement, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés, à la formation des étudiants et à leur réussite, qui sont leur raison d'être.

VERS LA CRÉATION DU COMITÉ DE L'ÉDITION SCIENTIFIQUE

Depuis de nombreuses années, le SNE et la Fédération Nationale de la Presse Spécialisée (FNPS) demandent l'instauration d'une structure de collaboration pérenne entre acteurs publics et privés de l'édition scientifique.

À la suite de la loi « pour une République numérique », un Comité de suivi de l'édition scientifique avait été créé en 2017 pour permettre l'accompagnement des éditeurs

scientifiques vers davantage de science ouverte et faciliter la nécessaire concertation entre éditeurs publics et privés. Ce comité a cessé ses travaux en décembre 2019.

Le 16 novembre 2020 a été annoncée la création d'un comité ou observatoire de l'édition scientifique. Placé sous la double tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du ministère de la Culture, il pourrait être composé à parité d'éditeurs

publics/privés et de représentants des pouvoirs publics, en charge de l'accès au savoir, en particulier des chercheurs et représentants de l'information scientifique et technique. Lieu de concertation et d'échanges, il pourrait également permettre le financement d'études sur l'impact d'une plus grande ouverture des contenus en « *open access* » sur le secteur de l'édition scientifique. Le groupe Universitaire du SNE, associé à la FNPS, reste très mobilisé sur ce dossier.



Clic.EDIT UN LANGAGE UTILE ET UTILISÉ !

Le langage informatique Clic.EDIT a franchi une nouvelle étape dans son développement. La première version du langage est achevée et a été déployée au sein de plusieurs entreprises. Les utilisateurs livrent leurs premières impressions.

UN PROJET PORTÉ PAR LA CHAÎNE DE FABRICATION DU LIVRE

Clic.EDIT, est un projet initié par le SNE et l'Union Nationale des Industries de l'Impression et de la Communication (UNIIC) et soutenu par la Direction générale des entreprises. Son objectif est la mise en place d'un langage informatique commun visant à faciliter, accélérer, standardiser et sécuriser les échanges de données informatisées entre tous les acteurs de la filière de la fabrication de livres : éditeurs, compositeurs, photogreveurs, papetiers, imprimeurs ou façonniers.

PREMIÈRE RÉUNION DU CLUB UTILISATEURS

Au terme de plusieurs mois d'utilisation de la version test, la première réunion du Club Utilisateurs s'est tenue le 8 janvier 2021. Quelles ont été les principales difficultés rencontrées par les équipes métiers et les équipes informatiques ? Quelles sont les adaptations nécessaires dans les processus et l'organisation ? Comment éviter certains écueils dans la mise en place du langage ? Comment optimiser la collaboration entre clients et fournisseurs ? Autant de questions qui ont été posées au cours de cette réunion qui a rassemblé plus d'une trentaine de participants, professionnels de toute la chaîne du livre.

Une occasion privilégiée de faire un retour d'expérience et d'échanger sur l'implémentation du langage Clic.EDIT. Le Club Utilisateurs se réunit désormais tous les deux mois selon le même format afin de partager les expériences et de discuter des nouveautés.

MAINTENANCE DU LANGAGE

La maintenance informatique du langage a été confiée à Nord Compo pour porter assistance aux membres de Clic.EDIT face aux difficultés techniques qu'ils pourraient rencontrer et ainsi alimenter une base documentaire afin de capitaliser sur les problèmes résolus. Nord Compo a également pour tâche d'assurer la maintenance technique du langage et de ses évolutions.

L'HEURE DU BILAN

Le bilan de cette première version est plus que positif : Clic.EDIT est

« Je rêvais d'un projet collectif qui pourrait nous fédérer dans un intérêt commun à placer notre filière française dans une dynamique innovante. »

ISABELLE POLOUCHINE, directrice de la production chez Média Participations



« l'aboutissement de ce que l'on a espéré lorsque le projet a démarré » conclut une utilisatrice. Promis à un large déploiement dans les prochains mois, Clic.EDIT est déjà un succès.

ATELIER RÉSERVÉ AUX ADHÉRENTS

Loi de Finances 2021 : quels impacts pour vos maisons d'édition ?

Parmi les activités réservées à ses adhérents, le SNE organise tous les ans un atelier sur les actualités fiscales, en partenariat avec le cabinet KPMG. Celui-ci s'est tenu le 25 janvier pour la première fois entièrement en distanciel afin de respecter les normes sanitaires en vigueur. Ce nouveau format digital en webinaire a permis à de nombreux adhérents en régions d'assister à cet événement. Animé par Vanessa Huot, Arnaud Moraine et Vincent Berger, experts en doctrine fiscale

(KPMG), cet atelier a traité des sujets des actualités fiscales et comptables concernant l'ensemble de la profession : entre autres sujets d'actualité, ont été abordées les questions des conséquences fiscales du Brexit sur l'activité des éditeurs ainsi que de la TVA sur les offres composites.



Sur le site du SNE

Présentation 2021 des actualités fiscales par KPMG

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU LIVRE EN LANGUE FRANÇAISE

Le 20 mars 2018, le Président de la République avait annoncé l'organisation d'États généraux du livre en langue française dans le monde : ils se tiendront à Tunis, les 23 et 24 septembre 2021.

Auteurs, éditeurs, diffuseurs, distributeurs, libraires, acteurs du numérique, bibliothèques, associations ou syndicats professionnels, organismes ou associations soutenant le livre, institutionnels et professionnels, publics et privés du monde entier seront réunis dans une ambition à la fois politique, économique, culturelle et éducative. L'enjeu est de contribuer à développer l'accès de tous les publics francophones au livre et à lecture, et de lever les freins identifiés à la production, la diffusion et la circulation des livres, des œuvres et des auteurs en langue française dans le monde.

La préparation des États généraux a été jalonnée d'échanges entre les acteurs du livre, notamment avec certains groupes et commissions du SNE. Une plateforme collaborative a été créée, sur laquelle les éditeurs ont été invités à formuler des propositions.

En avril 2021, plusieurs ateliers de travail et des tables-rondes ont été organisés pour dresser le panorama du livre en langue française dans le monde et mettre en réseau les différents acteurs du livre dans le but de faire émerger des propositions concrètes.

Des recommandations issues des États généraux seront portées en faveur du livre et de la lecture lors du sommet des chefs d'États organisé à Djerba, en novembre 2021. Mis en place par l'Institut français, le commissariat général des États généraux a été confié à Sylvie Marcé.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Comme chaque année, Vincent Montagne, Président du SNE, a présenté ses vœux à l'interprofession du livre et de l'édition le jeudi 7 janvier 2021. Le contexte sanitaire ayant rendu impossible la tenue de cet événement en présentiel, c'est lors d'un entretien retransmis en direct avec Anne-Laure Walter, rédactrice en chef adjointe de Livres Hebdo que Vincent Montagne a exposé le bilan de cette année particulière et les perspectives pour l'année à venir. Il a également répondu aux nombreuses questions posées par les internautes. Au total, ce sont près de 500 personnes qui ont assisté à cette cérémonie des vœux en direct.



3 QUESTIONS À

Régine Hatchondo, Présidente du Centre national du livre (CNL)



R.H. : Quel est le rôle et quelles sont les missions du Centre national du livre ?

Créé en 1946, le CNL a pour mission principale d'accompagner et de soutenir tous les acteurs de la chaîne du livre : auteurs, traducteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires et organisateurs de manifestations littéraires. À mon sens, le CNL doit retrouver un rôle fédérateur au sein de la profession. En nouant des relations fortes avec l'ensemble des acteurs, le CNL doit être le lieu de réflexion et de discussion du secteur du livre, notamment autour de la question du lectorat et de son érosion, surtout chez les adolescents, comme l'a

montré notre baromètre bisannuel sur les Français et la lecture.

R.H. : Dans le contexte actuel de crise sanitaire, comment le CNL est-il venu en aide aux acteurs de la chaîne du livre ?

Accompagner tous les acteurs de la chaîne du livre est la mission première du CNL. En 2020, pour faire face à la crise sanitaire, le CNL a doublé son soutien au secteur. Tout d'abord, à travers ses dispositifs courants, le CNL a attribué 2 409 aides pour un montant de 18,5 M€. En parallèle, le CNL a mis en œuvre successivement un plan d'urgence et

LA COMMISSION INTERNATIONALE DU SNE ACCUEILLE LES CHARGÉS DU LIVRE

Depuis plusieurs années, la commission Internationale du SNE accueille régulièrement lors de ses réunions des chargé(e)s du livre des Instituts français et ambassades de France à l'étranger.

Ces réunions s'inscrivent dans le cadre de relations privilégiées avec les Instituts français et de rencontres annuelles organisées entre les cessionnaires de droit et les chargé(e)s du livre. Elles ont pour objectif de présenter le paysage éditorial et les

dernières tendances du marché du livre à l'étranger, ainsi que de dresser un panorama des actions de développement de la visibilité de la production éditoriale française. Le contexte de l'année 2020 a nécessité de revoir le format de ces interventions et a donné lieu à la réalisation de vidéos intégrant des interviews de divers acteurs du livre, éditeurs, libraires ou encore institutions culturelles qui collaborent au quotidien avec les Instituts français.

SÉMINAIRE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

Chaque année en marge de Livre Paris, l'Institut français, en lien avec la commission Internationale du SNE, organise un temps de rencontre entre cessionnaires de droit et chargés du livre en poste à l'étranger. En raison de la crise sanitaire, c'est en visio que, quarante-quatre attachés du livre et une cinquantaine de maisons d'éditions françaises se sont retrouvés en mars dernier. Invité à introduire cette journée d'échange, aux côtés de Erol Ok, Directeur général et Président par intérim de l'Institut français, Vincent Montagne a rappelé la place de l'industrie du livre en France et dans le monde : l'une des premières industries culturelles et l'une des plus tournées vers l'international. Il a également insisté sur l'importance des attachés du livre à l'étranger, partenaires incontournables des éditeurs pour promouvoir la pensée française à l'international.

PREMIÈRES RENCONTRES FRANCOPHONES DU LIVRE AUDIO

► La commission Livre audio du SNE était cette année partenaire de la première édition des Rencontres francophones du livre audio, organisées par l'association Plume de Paon et destinées aux professionnels. Ateliers et tables-rondes se sont tenus en ligne les 14 et 15 mai 2021 et ont permis d'explorer

différents thèmes autour du livre audio : état des lieux du marché, diffusion et distribution, usage pédagogique, création sonore...
Axelle Chambost, chargée de mission, était la rapportrice de l'atelier « L'enjeu de la collecte de données pour le marché du livre audio francophone ».

un plan de relance : au titre de ces mesures exceptionnelles, le CNL a soutenu chaque acteur de la filière du livre pour un montant global de 21,3 M€ (un peu plus de 3 M€ ont été alloués aux éditeurs, 2,3 M€ aux auteurs et 17 M€ aux librairies). Nous poursuivons ces efforts en 2021, pour tenter d'atténuer les effets à long terme de la crise, notamment à destination des auteurs en complément du fonds de solidarité national et des éditeurs en difficulté, mais aussi en faveur des librairies à travers une aide à la modernisation.

R.H. : Quels sont les grands enjeux de votre mandat qui commence au CNL et quelles seront vos priorités ?

Nous allons continuer notre travail de soutien à l'ensemble de la chaîne du livre et nous serons particulièrement attentifs aux soutiens qui permettent la préservation de la diversité, tant dans l'écriture que dans le domaine de la pensée. Le CNL doit également jouer un rôle fédérateur pour les professionnels et dès que cela sera possible, je souhaite qu'on ouvre grand les portes de l'hôtel d'Avejan. Autre enjeu fondamental : le développement du lectorat qui constitue l'une de mes priorités. Les 13-25 ans lisent de moins en moins,

il s'agit de faire renaître le désir de la lecture en eux. Ceci, *via* une présence accrue sur les réseaux sociaux, des formes narratives innovantes ou courtes, la création de clubs de lecture permettant d'échanger des idées, un travail avec l'Éducation nationale et les centres de loisirs, ou encore le développement de *Partir en livre*, notre manifestation consacrée, tout l'été, à la littérature jeunesse. Une attention sera portée sur le livre audio qui peut être une passerelle vers la lecture. Le livre, sous toutes ses formes, doit être partout.

Entretien disponible en intégralité sur le site du SNE





Illustration © 2020, Bureau d'insertion livres de la Seine-Saint-Denis, Paris



LE LIVRE ET LA LECTURE, PLUS QUE JAMAIS ESSENTIELS

Le contexte exceptionnel de l'année 2020 a mis au jour la formidable capacité d'adaptation de tous les acteurs de la chaîne du livre, au premier rang desquels les libraires, poumons de tout l'écosystème. En dépit de l'annulation de nombreuses manifestations, dont Livre Paris 2021, le SNE et les groupes et commissions qui le composent ont su s'adapter et poursuivre leurs actions en faveur du livre et de la lecture.

UN AN DE COMBAT : LES LIBRAIRIES ENFIN RECONNUES COMMERCES ESSENTIELS

Dans un contexte de crise sanitaire exceptionnelle, les librairies françaises, poumons économiques de toute la filière livre, ont été fermées plusieurs semaines entre mars et mai 2020, puis de nouveau en novembre, affectant tous les acteurs de la chaîne du livre.

Après avoir négocié le plan d'urgence, puis de relance en faveur du livre au cours du premier semestre 2020, le SNE s'est fortement mobilisé au cours du second semestre, aux côtés des libraires et des auteurs pour demander la réouverture des librairies, alternant actions de *lobbying* et actions de communication visibles. Une mobilisation qui a payé : un décret paru le 26 février 2021 classe désormais les librairies commerces essentiels.

« LAISSEZ NOS LIBRAIRIES OUVERTES »

Le SNE, le Syndicat de la librairie française (SLF) et le Conseil permanent des écrivains (CPE) ont lancé en 28 octobre un appel solennel, solidaire et responsable au gouvernement pour plaider en faveur d'une réouverture des points de vente de livres, désormais organisés pour accueillir les lecteurs dans le strict respect des conditions sanitaires. Le SNE

également a signé et largement relayé la pétition initiée par François Busnel et le SLF, « Monsieur le Président, faisons le choix de la culture en rouvrant les librairies », adressée au Président de la République. Lancée en novembre 2020, elle a recueilli près de 220 000 signatures de tous les acteurs de la chaîne du livre et bénéficié du soutien de très nombreux lecteurs. Le SNE s'est de nouveau fermement mobilisé au nom de tous les éditeurs pour défendre l'importance vitale du livre et de la lecture, en renouvelant sa demande de réouverture des librairies au gouvernement le 5 novembre.

MULTIPLES MOBILISATIONS DE TOUS LES ACTEURS DU LIVRE

Le 12 novembre dernier, plus d'une trentaine d'écrivains, libraires et éditeurs s'est réunie dans le respect des règles sanitaires, à bord d'une vedette du Pont Neuf sur la Seine pour demander la réouverture des librairies indépendantes. Cette initiative de Marie-Rose Guarniéri, fondatrice de la librairie des Abbesses à Paris, à laquelle le SNE s'est pleinement associé, avait pour objectif de « flâner sur la Seine pour défendre la littérature » et d'alerter les médias sur l'urgence de rouvrir les librairies. Vincent Montagne et de nombreux

éditeurs, tels que Olivier Nora ou Olivier Frébourg, ont fait le voyage aux côtés de plusieurs auteurs. Le SNE a également soutenu l'opération « Rallumez les feux de nos librairies ! » qui invitait chaque jour à 15h, des écrivains à se rendre dans une librairie pour rallumer ses lumières symboliquement. Après plusieurs semaines de fermeture des librairies et de l'ensemble des points de vente physiques de biens culturels, le SNE a été à l'initiative d'une vaste campagne d'affichage destinée à encourager l'achat de livres pour Noël. Rendue possible grâce à la générosité du groupe JCDecaux et le talent de Nob, cette campagne, visible à Paris du 30 novembre au 6 décembre, puis dans 28 villes françaises du 8 au 14 décembre, avait pour vocation de soutenir la reprise de l'activité en librairies. Il s'agissait aussi d'apporter encouragement et soutien à l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, auteurs, éditeurs, libraires, durement affectés par la crise.

LES LIBRAIRIES DÉCRÉTÉES COMMERCES ESSENTIELS

Cette année de mobilisation en faveur de la librairie a payé : le 26 février 2021, le Journal officiel publiait un décret classant les librairies commerces essentiels en situation de confinement.

« À la veille du 40^e anniversaire de la Loi sur le prix unique du livre, rappelez avec nous, Monsieur le Président, que le livre n'est pas un produit comme un autre : c'est un bien qui doit être défendu par la nation, en toutes circonstances et en tous lieux. »

SONDAGE

LA LECTURE PENDANT LES CONFINEMENTS

LE LIVRE VALEUR REFUGE
PAR TEMPS DE CRISE

Le SNE a dévoilé en janvier 2021 les résultats d'un sondage, réalisé par l'institut Odoxa, sur les Français et la lecture durant le confinement. Cette enquête, menée auprès d'un échantillon de 990 personnes, avait pour objectif d'identifier et de comprendre les conséquences des deux confinements sur les comportements de lecture. Le sondage conclut qu'en moyenne et en temps normal, les Français lisent 8,4 livres par an (10 pour les femmes). Ce sont les 65 ans et plus qui lisent le plus (11 livres/an en moyenne) et les 25-34 ans le moins (5,3 livres/an). Le roman policier emporte 45 % des suffrages, devant les romans contemporains (32 %) et les romans fantastiques (28 %). Suivent les livres pratiques (bricolage, voyage, cuisine) (26 %) puis la BD et les mangas (20 %). Durant les deux confinements, un tiers des Français (33 %) s'est mis à lire

d'avantage. Le regain de lecture s'est surtout observé lors du premier confinement, tandis que l'activité économique était très ralentie. Ce sont les plus jeunes (moins de 25 ans) qui se sont mis à lire le plus pendant les deux périodes de confinement (42 %). Les Français se sont dirigés en priorité vers leurs genres préférés. Mais dans ce contexte anxiogène, la poésie semble avoir été un refuge avec deux fois plus de citations (7 %).

POURQUOI LES FRANÇAIS SE SONT-ILS TOURNÉS VERS LA LECTURE ?

D'abord, pour tromper l'ennui (43 %). Ensuite pour se déconnecter de l'actualité (33 %), et éviter de rester trop longtemps sur les réseaux sociaux (31 %). Les 25-34 ans ont d'abord vu dans la lecture un moyen d'« éviter de naviguer sur Internet » (31 %).



Sur le site du SNE

Sondage Odoxa sur la lecture

ANNIVERSAIRE !

Le prix unique du livre a 40 ans

> Bien plus qu'une mesure économique la loi dite « Lang », instituait en août 1981 une véritable volonté politique et sociétale de refuser de banaliser le livre. C'était préserver l'égalité de tous les citoyens français devant le livre en leur assurant de trouver les ouvrages au même prix où qu'ils soient. C'était également le choix fort de défendre la diversité éditoriale et la richesse de la création littéraire.

> La récente reconnaissance des librairies en 2021 comme des commerces essentiels, d'une certaine manière, marque l'aboutissement de la loi Lang.

> Le SNE mènera plusieurs actions au cours de l'année 2021 pour célébrer, avec le plus grand nombre, cette loi moderne et visionnaire !

3 QUESTIONS À

Denis Mollat, Libraire



Vous dirigez LA grande librairie de Bordeaux. Comment se porte votre librairie et comment avez-vous fait face à la situation de crise sanitaire exceptionnelle ?

D.M. : L'enthousiasme des clients est le premier signe de l'intérêt et la pérennité du livre. Cette dynamique est portée avec le même enthousiasme par les équipes de notre librairie. Il y a eu trois phases : d'une première phase où toute activité commerciale était impossible, à l'ouverture de la librairie, reconnue commerce essentiel au 3^e confinement, en passant par les commandes en ligne et le « clic et collecte » du 2^e confinement ! Notre activité en ligne

a pris un tournant qui ne se dément pas et représente 14 % de notre chiffre d'affaires. Nous fêtons cette année les 20 ans de mollat.com que nous avons conçue comme notre seconde librairie. Pour faire face à la situation, il a fallu puiser dans les trésors d'adaptation, d'innovation et de polyvalence de toute l'équipe : créer le « Mollat pop-up », magasin éphémère, ouvert à l'occasion des fêtes de fin d'année : 6 univers proposés aux lecteurs pour identifier le cadeau idéal en fonction des centres d'intérêts, 600 ouvrages déjà emballés et identifiés par un code barre, un espace de vente supplémentaire dans un contexte de jauge réduite. Et maintenir un lien avec les auteurs par

LIVRE PARIS

L'ÉDITION 2021 ANNULÉE, UN NOUVEL ÉVÉNEMENT EN 2022

Face aux incertitudes et compte tenu des mesures sanitaires en vigueur qui ne permettaient pas d'organiser un événement public de cette ampleur dans des conditions satisfaisantes, le Syndicat national de l'édition, en accord avec Reed Expositions France, a annoncé le 18 mars l'annulation de l'édition 2021 de Livre Paris.

Initialement programmé en mars, le salon avait fait l'objet d'un report à fin mai. Les nombreux exposants qui avaient choisi de participer à l'édition 2021 ont été remboursés des acomptes versés. Malgré cette annulation, la valorisation du livre et de la lecture se poursuit et l'année 2022 proposera un nouvel événement pour fêter tous les univers du livre !



SOLEDAD

ILLUSTRE LES VŒUX DU SNE

Pour souhaiter à tous ses adhérents une belle année 2021, le SNE a fait appel à Soledad, figure de l'illustration française et autrice jeunesse, afin de créer une illustration haute en couleurs et pleine de douceur. À celle-ci était accolée la citation d'Étienne de la Boétie : « J'aime ce qui me nourrit : le manger, le boire, les livres », rappelant le caractère essentiel du livre.



CRÉATION DE L'ASSOCIATION POUR LE RAYONNEMENT DU BEAU LIVRE



> Émanation du groupe des éditeurs d'Art et Beaux livres du Syndicat national de l'édition,

l'Association pour le rayonnement du beau livre a été créée en 2020, pour assurer

notamment l'organisation des événements du groupe : elle a piloté dès le mois d'octobre l'édition 2020 de l'opération *J'aime le livre d'art*. Elle est présidée par Pascale Le Thorel (éd. Beaux-Arts de Paris), et son bureau se compose de Nicolas de Cointet (éd. Albin Michel), Christophe Stoop (éd. BnF) et Matthieu Flory (éd. Norma).

des rencontres virtuelles en duplex depuis nos bureaux parisiens. Les réseaux sociaux ont été un outil formidable pour maintenir et développer les liens avec la clientèle par des publications inventives, ludiques et riches en contenus.

Quelles leçons tirez-vous de la crise sanitaire et quels sont, pour vous, les enjeux de la librairie de demain ?

D.M. : Nous avons découvert de nouvelles méthodes de travail, mesuré l'importance d'utiliser de nouveaux outils de mobilité grâce à une couverture wifi totale. La diversité de nos fonds et le comportement des internautes nous ont conduits au Big Data.

Quels seront les lendemains de cette crise ? C'est tout l'enjeu de la librairie. Une société dans le Syndrome de Stockholm ou dans le Syndrome de Stendhal ? L'intelligence artificielle ne remplace pas encore le libraire. La librairie est essentielle, le libraire aussi.

Vous présidez le Cercle de la Librairie.

Quel est son rôle et quels sont vos projets ?

D.M. : Le Cercle de la Librairie a pour objet de réunir la chaîne du livre, auteurs, éditeurs, bibliothécaires, libraires. Il soutient les efforts de rationalisation et de normalisation en siégeant dans les instances internationales telles que l'agence ISBN, le groupe de travail

EDITEUR, chargé de la normalisation ONIX.

Il est également le premier financeur de l'institut de recherche EDRLab. Les filiales du Cercle sont Électre, Livres Hebdo et FeniXX qui poursuit le programme de commercialisation des ouvrages indisponibles.

Nos perspectives ? Être à la disposition de l'interprofession pour développer des projets innovants. Notre nouvelle base Électre est parfaitement normée de manière à développer dans les meilleures conditions et les meilleurs délais de nouveaux services voulus par l'interprofession.

Entretien disponible en intégralité sur le site du SNE



GRUPE SCIENCES POUR TOUS : LES SCIENCES À L'HONNEUR

Chaque année, le groupe Sciences pour tous participe à de nombreux événements destinés au grand public ou aux scolaires pour valoriser les livres de culture scientifique accessibles à tous.

PRIX SCIENCES POUR TOUS 2019

Créé à l'initiative du Rectorat de Bordeaux puis de celui de Rouen avec le SNE, parrainé par l'Académie des sciences et soutenu par le ministère de l'Éducation nationale, le prix *Sciences pour tous* a mobilisé cette année 3 756 collégiens et lycéens au niveau national autour du thème : « Écrire les mathématiques ». Stéphane Favre-Bulle est lauréat du prix des collégiens pour son ouvrage *Un grain de sable dans un cours de maths* publié aux éditions Ellipses. Le prix des lycéens a récompensé Rob Davis et Kjartan Poskitt, pour

leur ouvrage *Les maths qui tuent* (Éditions Le Pommier).

SCIENCES EN BULLES : PLANÈTE NATURE

Cette année, à l'occasion de la *Fête de la Science* organisée par le MESRI, les éditeurs du groupe Sciences pour tous ont commandé aux crayons de Peb & Fox l'ouvrage *Planète Nature*, qui présente en bande dessinée les thèses de 10 jeunes chercheurs sur des sujets divers. 80 000 exemplaires ont été distribués dans les lieux de culture scientifique et les bibliothèques et dans 350 librairies partenaires pour tout achat d'ouvrage de sciences.

Sur le site des Sciences pour tous



Livre *Sciences en bulles - version PDF*



BD EN CLASSE : BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE DIFFUSION

Le groupe Bande dessinée du SNE a initié en 2018 le projet « BD en classe » et réalisé fin 2019 le premier numéro d'un ouvrage à destination du cycle 3, intitulé « Faites entrer les monstres ! ». Entre 2019 et début 2020, ce sont 4 749 dossiers enseignants et 52 370 carnets élèves qui ont été distribués. Une dizaine de festivals BD et de littérature jeunesse s'est associée à cette initiative en intégrant et en distribuant ces outils dans le cadre de stages pédagogiques autour de la BD. La crise sanitaire ayant entraîné l'annulation des festivals, la fermeture temporaire des écoles et des structures culturelles a fortement freiné la diffusion de cette nouvelle collection en 2020. Mais le projet continue et le second opus de cette collection est en cours d'élaboration. Le projet « BD en classe » est désormais référencé sur les sites institutionnels (Eduscol) et a été particulièrement mis en avant par le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de l'année de la BD.



PRIX VENDREDI, LE 1^{ER} PRIX NATIONAL DE LITTÉRATURE ADOLESCENTE : 4^E ÉDITION

Le *Prix Vendredi* récompense, chaque année, un ouvrage francophone, destiné aux plus de 13 ans, désigné par un jury composé de professionnels. Le *Prix Vendredi* a été créé en 2016 pour valoriser le dynamisme et la qualité de création de la littérature jeunesse contemporaine. Il est doté d'un montant de 2 000 euros grâce au soutien de la Fondation d'Entreprise La Poste. Cette année, 38 maisons d'édition ont participé à l'opération.

Par solidarité avec les libraires, à l'image de la plupart des autres grands prix littéraires, le lauréat de cette 4^e édition a été annoncé le 1^{er} décembre, soit quelques jours après la

réouverture des librairies, à l'issue du second confinement : Vincent Mondiot a été récompensé pour son ouvrage *Le Dernier des Branleurs* (Éditions Actes Sud junior). Deux mentions spéciales ont été attribuées à Cathy Ytak pour *Sans armure* (Éditions Talents Hauts) et Éric Pessan pour *Tenir debout dans la nuit* (Éditions L'école des loisirs). Pour la première fois, des rencontres ont été organisées, en fin d'année, en visioconférence, avec les auteurs des livres de la sélection : au total, cinq rendez-vous qui ont été l'occasion d'un échange privilégié avec les lecteurs et autres prescripteurs de livres.



les petits
champions
de la lecture

LE GRAND JEU NATIONAL DE LECTURE À VOIX HAUTE

Du mardi 16 au mercredi 24 juin 2020, la grande finale nationale de la 8^e édition des *Petits champions de la lecture* a réuni quatorze élèves de CM2 de toute la France métropolitaine et d'outre-mer grâce à une web-série inédite.

UNE FINALE AU FORMAT INÉDIT

Après une édition adaptée afin de respecter les règles de distanciation physique préconisées par le gouvernement, la grande finale nationale 2020 a pris la forme d'une web-série composée de 24 épisodes vidéo. Ce dispositif exceptionnel a remplacé la finale qui devait initialement se tenir au

Théâtre de l'Odéon le 24 juin. Ambre, Louise, Aurore, Hadrien, Camille, Maeva, Charlie, Pharell, Maya, Lucile, Lino, Malia, Lilou et Sahra se sont donc prêtés à l'exercice de la lecture à voix haute devant la caméra et ont su nous faire vivre toute l'intensité des textes choisis, encouragés à distance par leurs auteurs. Le jury s'est lui aussi prêté au jeu de la délibération à distance : il était composé de Dehlia, Petite championne 2019, Antoine Gallimard, Jo Witek, Gaël Kamilindi, François Morel, François Busnel, Christophe Barbier, Christine Albanel, Emmanuelle Bensimon-Weiler, Delphine Saulière, Pierre Laporte, Hélène Wadowski et Geoffroy Pelletier. La web-série a été ponctuée par des vidéos d'invités exceptionnels, dont celles des ministres de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, et de la Culture Franck Riester, qui ont témoigné d'un soutien continu à l'opération, qui sera cette année conforté par la signature d'une convention de partenariat.

2148 classes inscrites, soit près de 60 000 élèves pour l'édition 2021. Une participation en hausse de 5 % en 2020 !

1^{er} prix : Aurore (Pays de la Loire) *Les Enfants terribles de Bonaventure* de Cécile Hennerolles (Magnard Jeunesse)
2^e prix : Hadrien (Île-de-France) *Amour, livres et mécanique* d'Orianne Lallemand (Editions Auzou).
3^e prix : Lino (Occitanie) avec *Lézardman et moi* de Youri De Paz (Thierry Magnier).
Mention spéciale : Lucile (Centre-Val de Loire) avec *À la belle étoile* d'Éric Sanvoisin (Le Muscadier).

2021 : UNE ÉDITION ADAPTÉE

Malgré un contexte perturbé, 2148 classes ont participé à la 9^e édition du jeu ! Du fait de la fermeture prolongée des lieux d'accueil des finales départementales, celles-ci ont été, comme en 2020, organisées en vidéo. Grâce à cette solution, la participation de tous les *Petits champions* au grand jeu de lecture à voix haute se poursuit !



5^e ÉDITION DES NUITS DE LA LECTURE

Partenariat avec le ministère de la Culture

Lancée en 2017 à l'initiative du ministère de la Culture, les *Nuits de la Lecture*, se sont déroulées sur quatre soirées en 2021 : du 21 au 24 janvier, partout en France métropolitaine, en outre-mer et à l'étranger, librairies et bibliothèques ont proposé des animations originales et diversifiées autour du livre autour du thème « Relire le monde », *in situ* ou à distance. Cette année, les animations ont été revues et adaptées à la situation sanitaire, mais une quarantaine de finales locales des *Petits champions de la lecture* ont tout de même pu être programmées.

PARTIR EN LIVRE en partenariat avec le ministère de la Culture

Partir en livre est la grande fête du livre jeunesse nationale et gratuite, organisée depuis six ans par le Centre national du livre (CNL). Cette année, parmi plus de 7 000 animations programmées du 8 au 19 juillet 2020 partout en France, le SNE

a proposé sur le site de *Partir en livre* une sélection de 106 livres jeunesse, y compris audio et bandes dessinées, dans laquelle piocher ses lectures de l'été. Les éditeurs du groupe Jeunesse du SNE souhaitent renforcer leur participation à cet événement.



QUESTIONS JURIDIQUES ET SOCIALES

En dépit du contexte exceptionnel qui a bouleversé le secteur de l'édition en France et dans le monde, le SNE a continué à mener d'importants combats pour la défense des droits des éditeurs au niveau français, européen et international et a beaucoup œuvré dans le domaine social : liberté de publier, transposition de la directive Droit d'auteur, lutte anti-piratage, minima conventionnels de branche, activité partielle de longue durée... En matière juridique et sociale, de nombreuses avancées sont à noter.



INTERNATIONALE

LIBERTÉ DE PUBLIER : AU CŒUR DES MISSIONS DE L'UIE

L'Union internationale des éditeurs (UIE) a publié en octobre dernier un rapport complet consacré à la liberté de publier dans le monde, dans un contexte politique international critique. Aujourd'hui, les menaces se manifestent à la fois sous la forme de censure par des gouvernements et de lois sur la diffamation, ou encore de pratiques d'auto-censure.

En 2021, le Comité pour la liberté de publier de l'UIE a concentré son action sur plusieurs sujets majeurs : aide aux membres de l'UIE pour défendre la liberté de publier, notamment en renforçant les liens avec les syndicats locaux, en dénonçant les violations de la liberté de publier ou en organisant des webinaires sur le thème des livres interdits. Il s'agit de susciter le dialogue avec les ONG notamment en participant à de nombreuses manifestations telles que le *World Expression Forum*, dont la pro-

chaine édition devrait se tenir en 2022. Enfin, comme chaque année, le Comité organise le Prix Voltaire afin de distinguer « une personne ou une organisation pour son engagement en faveur de la liberté d'expression et de publication ». En 2021, le prix sera remis en novembre lors de la Foire de Guadalajara. En 2020, le Prix Voltaire avait été remis à *Liberal Publishing House* au Vietnam dont l'éditrice Pham Doan Trang a été arrêtée le 6 octobre et est détenue sur des accusations d'opposition au régime vietnamien.

Sur le site de l'UIE



Rapport 2021 sur la liberté de publier

L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'INDUSTRIE DU LIVRE

À l'occasion de son Assemblée générale le 23 novembre 2020, l'UIE a publié un rapport, basé sur des entretiens réalisés avec 33 de ses membres, « *From Response to Recovery : The Impact of Covid-19 on the Global Publishing Industry* », centré sur les conséquences du Covid sur l'industrie mondiale de l'édition. Il rend compte notamment des nombreuses initiatives prises par les éditeurs et leurs syndicats dans le monde entier pour innover, s'adapter et faire face à la crise sanitaire.

Sur le site de l'UIE



From Response to Recovery : The Impact of Covid-19 on the Global Publishing Industry

L'ÉTAT DU LIVRE DANS LE MONDE : LES SEPT RAPPORTS DE L'UIE

► Objectifs de développement durable, liberté de publier, politiques du livre dans le monde, marché du numérique, droit d'auteur, pratiques de lecture dans les pays membres de l'UIE... sont autant de problématiques abordées dans les sept rapports publiés en octobre 2020 par l'Union internationale des éditeurs. Outils de référence, ils sont une mine d'informations pour tous les acteurs du monde du livre et de l'édition.

Sur le site de l'UIE



Les 7 rapports de l'UIE

EUROPE et



INTERNATIONAL

RÉGULATION DES PLATEFORMES : DE NOUVEAUX DÉBATS

En 2000, la directive e-commerce a institué le principe de responsabilité limitée des intermédiaires techniques dès l'instant où ceux-ci retirent les contenus illicites leur étant notifiés.

La Commission européenne envisage de la réviser à travers un premier projet de règlement sur les services numériques (ou *Digital Services Act/DSA*) qui définit les obligations des services d'hébergement en cas de contenus illicites. Elle propose le maintien de la responsabilité limitée des plateformes, et l'ajout de mesures telles que l'obligation de vérifier les informations relatives aux vendeurs sur les *marketplaces*, le traitement prioritaire des notifications des « signaleurs de contenus de confiance » et la mise en place d'amendes.

Afin que ce texte ait une réelle valeur ajoutée dans la lutte contre le piratage des livres numériques, la FEE et le SNE prônent une extension des mesures du DSA à l'ensemble des services en ligne ainsi qu'un retrait effectif des contenus illégaux. Les débats seront difficiles car l'argument de la liberté d'expression sera soulevé pour empêcher cette régulation. La Commission a publié un second projet de règlement sur la législation sur les marchés numériques avec de nouvelles règles de concurrence concernant les plateformes. La FEE et le SNE demandent l'inclusion dans le champ d'application du texte des activités des plateformes lorsqu'elles vendent directement des livres à des consommateurs. Cette année, ces deux projets vont faire l'objet de négociations entre les institutions européennes.

3 QUESTIONS À

Sheikha Bodour Al Qasimi, Présidente de l'Union internationale des éditeurs

Quel est le rôle de l'UIE et à quels enjeux de lobbying est-elle confrontée ?

Avec 86 membres dans 71 pays, l'UIE est le plus grand groupement mondial d'associations d'éditeurs nationales, régionales et spécialisées. Sa mission est de défendre les intérêts du secteur de l'édition à travers la protection du droit d'auteur et de la liberté de publier ainsi que par la promotion de l'alphabétisation et de la lecture. Depuis sa création en 1896, beaucoup de choses ont changé mais nos objectifs restent les mêmes.

Quelles sont les conséquences de la crise sanitaire sur l'édition mondiale ?

L'édition française a bien rebondi, mais la reprise dans d'autres marchés (Brésil, Égypte, Kenya ou Indonésie) est entravée par une diminution du pouvoir d'achat et une dévaluation monétaire. D'une manière générale, les éditeurs de nos 71 pays membres font face aux mêmes défis liés à la pandémie. Le recours à l'apprentissage en ligne et au numérique oblige les éditeurs à s'adapter à l'évolution des

comportements. L'annulation de salons et la fermeture des librairies ont fait chuter les revenus, les obligeant à développer leur offre en ligne. Pour les petites et moyennes entreprises, cela nécessite l'adoption de nouveaux modèles commerciaux.

Quel est le rôle de la lecture et du livre aujourd'hui dans nos sociétés ?

La lecture ne se réduit pas à la capacité de lire et écrire, mais recouvre également la maîtrise du numérique, la capacité à comprendre et analyser avec un esprit critique toutes formes d'informations. Des études notent toutefois une baisse de la lecture récréative dans certains pays. Il s'agit d'un défi mondial pour notre secteur. Je pense que des relations plus solides entre éditeurs, bibliothèques, enseignants, entreprises technologiques, décideurs publics... nous permettront de définir collectivement des stratégies adaptées au monde actuel pour favoriser l'émergence des lecteurs de demain.

Entretien disponible en intégralité sur le site du SNE



MENACES SUR LE DROIT D'AUTEUR AU NIVEAU EUROPÉEN

La FEE et le SNE suivent de près la transposition de la directive Droit d'auteur de 2019 qui doit être effectuée par les États membres d'ici juin 2021.

Celle-ci est marquée par des controverses relatives à l'article 17 sur la responsabilité des plateformes, qui prévoit que les plateformes sont responsables des contenus « uploadés » par leurs utilisateurs.

Or la Commission européenne (CE), qui a publié des lignes directrices et l'Allemagne où la transposition est en cours, tentent de réécrire cet article au détriment des ayants droit : le projet de lignes directrices prévoit le maintien en ligne des contenus qui ne seraient pas « manifestement illégaux » malgré leur signalement en amont par les ayants droit.

Cette approche revient à renverser l'état d'esprit de la directive. C'est pourquoi la FEE, l'IFRRO et le SNE se sont particulièrement mobilisés sur ce dossier aux côtés de la France et des autres

industries culturelles. Ils ont fait part de leur désaccord avec l'analyse de la Commission et réclament le respect des demandes de blocage préalable des ayants droit comme le prévoit la directive.

LE PRÊT NUMÉRIQUE

Par ailleurs, dans le contexte de crise sanitaire, la CE subit des pressions en faveur d'une exception pour le prêt numérique. Or, il est indispensable de maintenir les expérimentations et les licences pour permettre l'accès aux livres numériques en bibliothèques afin de ne pas cannibaliser ce marché encore émergent et de favoriser la diversité culturelle et les ventes par les libraires.

DIRECTIVE BASE DE DONNÉES

Enfin, la CE envisage de réviser la directive Base de données. La FEE et le SNE interviennent auprès des instances concernées pour soutenir le maintien du droit des bases de données qui protège les investissements des éditeurs et prend une importance croissante avec le développement de l'intelligence artificielle.



GÉO-BLOCAGE : STATU QUO DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Le règlement Géo-blocage interdisant aux détaillants d'opérer des discriminations entre les consommateurs en fonction de leur pays, notamment au niveau du prix, fait l'objet d'un *statu quo* depuis le 30 novembre 2020, par décision de la Commission européenne : celle-ci devait notamment statuer sur la prise en compte du livre numérique, pour l'instant exclu de ce règlement. Le SNE et la FEE continuent leur travail de sensibilisation, alertant sur le coût important que représenterait l'équipement en outils de paiement en ligne et de géolocalisation pour les petites structures. Cependant, une minorité de députés européens demeure très favorable à son extension aux contenus protégés par le droit d'auteur, notamment dans le secteur audiovisuel. Un réexamen de ce règlement est prévu en 2022.

PLAN EUROPÉEN POUR L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE

Vigilance du SNE et de la FEE

➤ Dans le cadre de son « Plan d'action en matière d'éducation numérique (2021-2027) », la Commission européenne envisage de créer une plateforme de partage des contenus (dans une définition très large du terme) d'ici la fin de l'année 2021, qui pourrait plutôt concerner l'enseignement supérieur.

➤ La FEE et le SNE travaillent auprès de la Commission européenne à souligner le risque de concurrence déloyale vis-à-vis des acteurs privés qu'induirait la production de contenus pédagogiques par l'État et l'importance de prévoir des financements à la fois pour les infrastructures, les contenus pédagogiques et la formation des enseignants.



FRANCE

LE SNE S'ENGAGE EN MATIÈRE DE LUTTE ANTI-PIRATAGE

LEAKID : BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE

Le SNE propose depuis novembre 2019 une solution de lutte contre la contrefaçon en ligne, élaborée avec la société LeakID, qui permet la surveillance des réseaux pour les maisons d'édition : elle couvre la recherche de contenus illicites sur les sites de téléchargement en ligne et de *streaming*, et permet un envoi massif de demandes de retrait et de déréférencement sur Google.

Pour rendre accessible cette solution à tout type de maisons et de catalogues quelle que soit leur taille, une tarification dégressive a été établie, en fonction du nombre total des œuvres mises en surveillance par les éditeurs. Cette mutualisation permet donc de réduire le coût des interventions pour tous les éditeurs souscripteurs. L'intérêt des éditeurs et des auteurs étant commun dans la lutte contre la contrefaçon des ouvrages, la Sofia soutient financièrement cette initiative à hauteur de 50 % des coûts de service.

LA SOLUTION LEAKID/SNE/SOFIA EN CHIFFRES*

17 000 œuvres protégées.

Plus de **430 000** liens de téléchargement notifiés, dont 85 % ont été fermés.

Plus de **2,2** millions de liens pirates déréférencés auprès de Google couvrant plus de 8 000 sites de *phishing* et 700 sites pirates.

*depuis fin 2019

« TEAM ALEXANDRIZ » DEVANT LA JUSTICE

En 2012, le SNE s'est porté partie civile aux côtés de six groupes d'édition dans une action pénale menée contre les responsables du site Team Alexandriz. Au-delà du site qui permettait la mise à disposition du public sur internet de milliers d'œuvres sans autorisation préalable, c'est toute une organisation tournée vers le piratage qui était visée dans cette plainte.

Le 14 mai 2021, le tribunal correctionnel de Nanterre a condamné pour contrefaçon 9 des 12 prévenus à des peines de prison allant jusqu'à 10 mois de sursis et au versement de 10 000€ pour chaque éditeur et le SNE en réparation du préjudice subi. La circonstance aggravante de bande organisée a été retenue par le tribunal. Devant les menaces que font peser les activités de piratage sur la diversité culturelle, et tous ses acteurs - auteurs, éditeurs, libraires - c'est un message de fermeté que la juridiction pénale a adressé aux contrefacteurs.



OUVERTURE DES DONNÉES DE JUSTICE

Une étape franchie mais les incertitudes demeurent

La feuille de route de l'*open data* des décisions de justice se précise avec la publication par arrêté d'un calendrier en plusieurs étapes, par degré de juridiction et par contentieux. De nombreux chantiers restent toutefois ouverts sur le cadre technique, opérationnel et juridique de cet *open data*. Un groupe de travail dirigé par la Chancellerie, la Cour de cassation, le Conseil d'État et auquel le SNE participe doit s'employer à répondre aux questions de la sécurisation des diffusions et d'utilisation de ces données d'un type particulièrement sensible.

TRANSPOSITION DE LA DIRECTIVE DROIT D'AUTEUR EN DROIT FRANÇAIS

La transposition en droit français de la directive sur le droit d'auteur, adoptée en avril 2019 est en cours et interviendra par voie d'ordonnances. Le 12 mai 2021 ont été transposées les dispositions relatives à la responsabilité des plateformes (article 17) et celles traitant des auteurs (articles 18 à 23). Les autres dispositions, concernant l'exception pédagogique (article 5), la fouille de textes et de données (articles 3 et 4) et les œuvres indisponibles (article 8 et suivants) devront être transposées avant la fin de l'année.

L'article 17, relatif à la responsabilité des plateformes, renforce les moyens de lutter contre le piratage sur les plateformes de partage de contenus en ligne, telles que YouTube ou Facebook. À défaut d'autorisation préalable, ces plateformes doivent désormais démontrer qu'elles ont fourni leurs meilleurs efforts pour garantir l'indisponibilité d'œuvres non autorisées, y compris en empêchant leur mise en ligne future. Le phénomène de contrefaçon de livres s'aggravant sur ces plateformes, en particulier s'agissant de livres lus ou de livres audio, les éditeurs de livres sont particulièrement concernés par ce nouveau régime de responsabilité dont l'efficacité repose en partie sur les informations pertinentes et nécessaires à fournir aux plateformes pour obtenir le blocage des œuvres.

Les articles 18 à 23, relatifs aux auteurs, également transposés, ont un faible impact sur le droit déjà applicable à la relation auteur-éditeur. Leur transposition pourrait néanmoins inciter le SNE à trouver des accords sur la révision de la rémunération dans certains cas circonscrits ou sur les modalités d'information de l'auteur en cas de sous-cessions.

Une seconde ordonnance doit transposer, avant la fin de l'année, les dispositions relatives à deux exceptions en faveur de la fouille de textes et de données - *Text and data mining* (TDM) : une exception TDM à des fins de recherche (article 3) qui couvre les reproductions et extractions effectuées par des organismes de recherche et des institutions du patrimoine culturel à des fins de recherche scientifique ; et une autre exception TDM, plus globale (article 4) à laquelle il sera possible de s'opposer (*opt-out*). Le texte de transposition devra veiller à ne pas permettre la dissémination des œuvres pour d'autres finalités que celles prévues dans les textes (sécurisation des fichiers, de leur transfert et leur stockage, en fonction de la finalité des utilisations autorisées). Il sera également nécessaire de trouver des modalités de refus simples, automatisées pour la fouille de textes ayant des finalités étrangères à la recherche.

Enfin, cette seconde ordonnance doit également transposer la disposition relative à l'exception pédagogique (article 5) qui impose une exception obligatoire pour l'utilisation de tout type d'œuvres à des fins exclusives d'illustration de l'enseignement. Le SNE soutient une transposition stricte de cet article, à savoir une utilisation des œuvres uniquement sous forme d'extraits, ainsi que le principe de prévalence des licences sur l'exception, à la condition qu'elles soient rendues visibles et disponibles de manière appropriée pour les établissements d'enseignement. Une solution fondée sur une licence collective étendue serait à cet égard source de simplicité et de sécurité à la fois pour les ayants droit et les utilisateurs.



FRANCE

LA TVA APPLICABLE AUX OFFRES COMPOSITES

La Loi de finances pour 2021 a introduit dans le Code général des impôts de nouvelles dispositions concernant les règles de TVA applicables aux offres composites. L'offre composite peut se définir comme la commercialisation, sous une référence et un prix uniques, d'un produit composé de plusieurs éléments.

Dans le secteur de l'édition, les produits composites sont par exemple les offres de coffrets ou bien les livres numériques enrichis.

Il s'agira en premier lieu de définir si ces produits composites constituent des opérations complexes uniques, en regardant si les éléments qui la composent sont si étroitement liés qu'ils revêtent objectivement un caractère indissociable. Dès lors, et après avoir défini parmi les éléments qui composent l'offre celui qui revêt un caractère principal et celui ou ceux qui présente(nt) un caractère accessoire, un seul taux de TVA

sera applicable à la prestation unique, déterminé en fonction de son élément principal.

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a entamé un travail de mise à jour de sa doctrine qui sera publiée au Bulletin officiel des finances publiques (BOFiP). D'ici cet automne, la doctrine fiscale devrait notamment préciser les critères permettant de retenir la qualification d'opération complexe unique. Dans une seconde publication, le BOFiP devrait traiter plus spécifiquement du livre et en particulier du livre numérique dont la définition fiscale, aujourd'hui restreinte au livre simplement homothétique pourrait évoluer en tenant compte des dispositions de la directive 2018/1713 du 6 novembre 2018, qui vise tous les livres numériques à la seule exclusion des publications consistant entièrement ou d'une manière prédominante en un contenu vidéo ou une musique.

ACTUALITÉS SOCIALES

COVID-19 : ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE : SIGNATURE D'UN ACCORD DE BRANCHE

Face à la crise sanitaire actuelle et ses conséquences économiques, sociales et financières sur les entreprises d'édition, des représentants de syndicats de salariés et des organisations patronales du secteur, représentées côté SNE par Sébastien Abgrall, ont signé le 4 mars 2021 un accord d'activité partielle de longue durée au sein de la nouvelle branche professionnelle composée de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition musicale. Cet accord concerne tout particulièrement les « petites » entreprises de la branche (moins de 50 salariés), les plus affectées par la crise. Il a également vocation à s'appliquer dans les entre-

prises de plus de 50 salariés mais uniquement pour les activités et métiers touchant à l'édition de guides touristiques et de catalogues d'exposition ainsi que les métiers liés à l'évènementiel. L'application du dispositif d'activité partielle a une durée de 24 mois, consécutifs ou non, sur une période maximale de 36 mois consécutifs. L'accord définit les conditions et les modalités pratiques dans lesquelles il est possible d'avoir recours à ce dispositif spécifique d'activité partielle. En contrepartie, les entreprises souhaitant bénéficier de ce dispositif doivent notamment maintenir l'emploi de leurs salariés, ne procéder à aucun licenciement pour motif économique sur cette période et former leurs salariés aux compétences de demain.

ACTUALITÉS SOCIALES

MISE EN ŒUVRE DU CCP DE SPÉCIALISATION EN RÉVISION ET CORRECTION DE TEXTES MULTI-SUPPORTS

Un certificat de compétence professionnelle (CCP) de spécialisation en révision et correction de textes multi-supports a été créé en 2020 par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi. Ce certificat a pour objectifs le développement et le maintien de compétences de niveau avancé chez les professionnels de la correction et de la révision de textes, au regard des évolutions du métier. Il vise également à favoriser les interventions des professionnels en correction/révision de textes dans différents secteurs (Édition, Presse, Audiovisuel...). Les premières sessions de formation se tiendront au second semestre 2021 et seront dispensées par le GRETA, organisme habilité par la branche en septembre 2020. Le certificat est en cours de dépôt pour son inscription au Répertoire spécifique des certifications professionnelles auprès de France compétences.

MINIMA CONVENTIONNELS DE BRANCHE

Un avenant salaires portant sur les minima conventionnels de branche a été signé le 28 avril 2021. Pour rappel, le dernier avenant salaires datait de juillet 2018. Le nouvel avenant acte d'une augmentation des minima conventionnels en deux temps : une première augmentation au 1^{er} mai 2021 (en moyenne 1,51% sur l'ensemble de la grille) et une seconde le 1^{er} mars 2022 (en moyenne 1,11% sur l'ensemble de la grille). Dans un objectif de simplification et de meilleure lecture de la grille de classification, il a également été décidé de supprimer le coefficient d'entrée « E4 » et de fusionner les coefficients C2B et C2C ainsi que C3B et C3C selon un calendrier qui s'étend jusqu'en mars 2023.

SUIVI DE L'ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Dans le cadre du contrat « Engagement de développement de l'emploi et des compétences » (EDEC) conclu entre l'AFDAS, la Direction générale à l'emploi et à la formation professionnelles (DGEFP) et la Direction générale de la création

artistique (DGCA) du ministère de la Culture, une étude prospective socio-économique commune à l'édition de livres, l'édition phonographique et l'édition de musique a été lancée en 2020. Cette étude devrait être rendue à l'été 2021. Elle dressera un état des lieux des métiers des éditions, leur évolution à 5 ans, les nouveaux métiers ou ceux en émergence et les passerelles existantes ou à monter entre les 3 branches professionnelles concernées. Elle présentera un panorama des formations existantes, leur adéquation avec les métiers (existants, nouveaux et en émergence). Un plan d'action sera proposé en conséquence afin d'accompagner les évolutions nécessaires pour les maisons d'édition.

TRAVAILLEURS À DOMICILE (TAD)

L'accord signé par le SNE, la CFDT, FO et la CFE-CGC en 2018, relatif au statut des travailleurs à domicile dans l'édition de livres arrive à son terme fin 2021. Il fait actuellement l'objet d'un bilan en vue d'une renégociation collective à partir de juin 2021.

RAPPROCHEMENT DE BRANCHE

Suivant un arrêté du 9 avril 2019, les conventions collectives nationales de l'édition phonographique et de l'édition de musique ont été rattachées à la convention nationale de l'édition de livres. Dans le cadre de ce regroupement de branches, les partenaires sociaux poursuivent au sein de groupes de travail la rédaction et la négociation de la nouvelle convention collective.

REPRÉSENTATIVITÉ PATRONALE DU SNE

Tous les quatre ans, une mesure de la représentativité des syndicats patronaux est organisée par la DGT. La mesure d'audience pour 2021 sera réalisée dans le cadre du nouveau champ conventionnel (avec l'édition phonographique et l'édition de musique). Tout syndicat représentant plus de 8% dans son champ conventionnel pourra négocier et signer des accords collectifs de branches. Le SNE a soumis son dossier de représentativité en février 2021, les résultats seront connus en juillet.



LES ÉDITEURS SCOLAIRES, CRÉATEURS DE RESSOURCES ESSENTIELLES

La crise sanitaire a particulièrement touché la sphère de l'éducation, obligeant pour la première fois les établissements scolaires à fermer leurs portes. En 48 heures, Les Éditeurs d'Éducation, association interprofessionnelle des éditeurs scolaires, s'étaient mobilisés au service de la continuité pédagogique en mettant gratuitement à disposition 3 000 manuels numériques.

Depuis, les éditeurs travaillent étroitement avec le ministère de l'Éducation nationale afin d'accompagner le plus efficacement possible l'intégration du numérique en classe.

RÉFORME DES PROGRAMMES ET TRANSITION NUMÉRIQUE

Le système scolaire français marqué depuis 2018 par deux réformes simultanées

La réforme du baccalauréat et du lycée général et technologique a débuté à la rentrée 2019 avec la mise en œuvre des nouveaux programmes de Seconde et Première et s'est poursuivie en 2020 pour les élèves entrant en Terminale. 27% des manuels acquis à la rentrée 2020 pour ces lycéens sont numériques. Si la réforme de la voie professionnelle (2019-2023) fut marquée en 2019 par un manque criant d'équipement, un rattrapage partiel a été opéré en 2020. Il a permis de mieux financer les ressources de la Première professionnelle mais également de compenser les manques en CAP et

Seconde professionnelle, permettant à chaque élève de la voie professionnelle de disposer d'environ 5,3 manuels papier ou numériques en moyenne sur les 8,7 nécessaires.

36 % des manuels scolaires de la voie professionnelle acquis en 2020 l'ont été sous forme numérique.

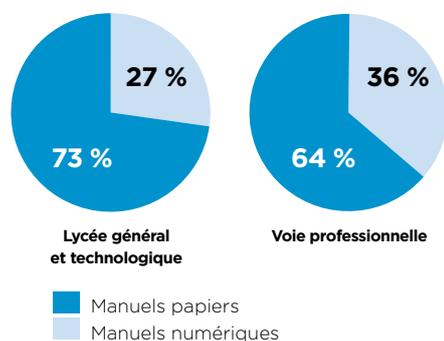
Une transformation du format des manuels scolaires

Depuis le début des années 2000, toutes les régions ont fait le choix de la gratuité des manuels scolaires dont elles assurent aujourd'hui encore le financement. Les deux réformes ont par ailleurs été l'occasion pour plusieurs régions d'entamer ou de poursuivre une transition numérique pour les ressources éducatives. La première région à avoir engagé

un pas vers le numérique est le Grand Est avec le lancement du dispositif « Lycée 4.0 » dès 2017. La transition numérique de la région s'est poursuivie en 2019 et 2020 ; aujourd'hui l'ensemble des lycéens du Grand Est utilise des manuels scolaires numériques.

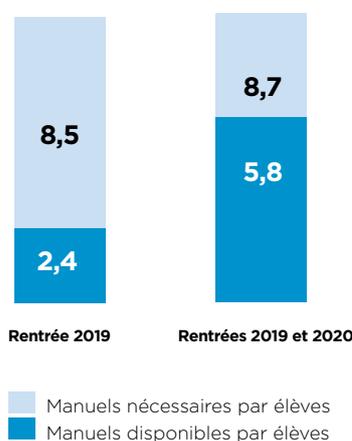
En Île-de-France, la moitié des lycées généraux et technologiques sont désormais passés au 100% numérique, comme la totalité des lycées professionnels. Le numérique est également largement présent dans deux autres régions : la région Sud - environ 80 % des établissements, et la région Occitanie - environ 30%. Au total, ce sont désormais 30 % des lycéens français qui travaillent uniquement avec des manuels numériques.

MANUELS SCOLAIRES ACQUIS EN 2020



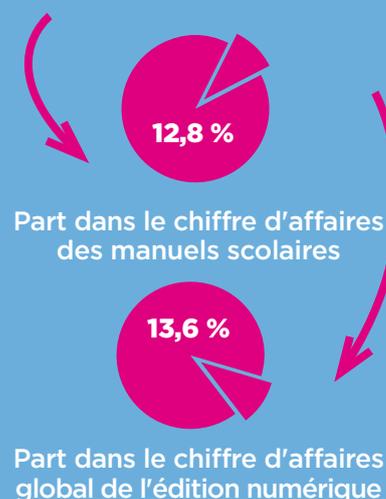
Source : Les Éditeurs d'Éducation, 2021.

ÉQUIPEMENT DES ÉLÈVES DE LA VOIE PROFESSIONNELLE APRÈS 2 ANS DE RÉFORME



35,8 millions €

Chiffre d'affaires du marché des manuels scolaires numériques en 2020



PRINCIPAUX INDICATEURS

	Scolaire	Marché total
Chiffre d'affaires vente de livres (millions d'euros)	388,2	2 606,6
Vente d'exemplaires (millions)	65,2	421,6

Source : Les chiffres de l'édition, SNE, 2020-2021.

UNE ACCÉLÉRATION SANS PRÉCÉDENT DE L'USAGE DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

L'école à distance : le numérique au cœur de la continuité pédagogique

La continuité pédagogique, annoncée par le ministère de l'Éducation nationale (MEN) lors du confinement et de la fermeture des établissements scolaires, a contraint les enseignants, les élèves et leurs parents, quel que soit leur niveau de maîtrise des outils numériques, à utiliser ces outils pour que l'apprentissage puisse se poursuivre malgré la distance.

Dès l'annonce par Emmanuel Macron de la fermeture des établissements scolaires à compter du 16 mars 2020, Les Éditeurs d'Éducation ont décidé de soutenir la continuité pédagogique en mettant à disposition gratuitement l'ensemble des manuels scolaires numériques.

Les enseignements de la continuité pédagogique

Le MEN a organisé en novembre 2020 les États généraux pour le

numérique éducatif (EGN) afin de permettre à l'ensemble de la communauté éducative de partager son expérience de cette période inédite. La contribution proposée par Les Éditeurs d'Éducation préconise notamment de renforcer la formation des enseignants et des élèves, de favoriser l'individualisation des parcours et de développer l'hybridation papier-numérique des pratiques pédagogiques.

Investir dans le numérique éducatif

► Dès la rentrée 2020, le ministère a annoncé la mise en œuvre des Territoires numériques éducatifs (TNE). Cette expérimentation vise à tester le déploiement au primaire et au collège d'équipements numériques, de contenus pédagogiques et de dispositifs de formation des professeurs et des familles. Initiée dans l'Aisne et le Val d'Oise, elle a été depuis étendue à 10 départements.

► Afin de favoriser le développement d'une filière française du numérique éducatif et renforcer la souveraineté numérique, le projet « Compte Ressources » vise à simplifier les processus d'acquisition des ressources pédagogiques numériques directement à l'échelle de l'enseignant ou de l'établissement pour renforcer l'autonomie des enseignants dans leur choix de prescription.

► Les Éditeurs d'Éducation collaborent étroitement avec la filière du numérique éducatif (AFINEF et EdTech France) notamment en faveur d'un principe d'équilibre général des investissements au service des apprentissages : un euro investi dans l'équipement doit impliquer simultanément un euro pour les ressources pédagogiques et un euro pour la formation.

Sur le site des Éditeurs d'Éducation



La contribution aux EGN

Mise à disposition gratuite des manuels scolaires pendant le confinement



X 3

Évolution du trafic sur les interfaces de manuels numériques

pendant la fermeture des écoles



3 000

Manuels mis à disposition gratuitement par les éditeurs scolaires



5 millions

Utilisateurs de manuels numériques



40 millions

Pages vues sur les plateformes de manuels numériques



ASSISES DU LIVRE NUMÉRIQUE 2020 : LES DÉFIS RELEVÉS PAR L'ÉDITION SCOLAIRE

Les Assises du livre numérique organisées par le SNE avaient pour thème cette année « Lire et étudier en temps de pandémie ». Au sein de la programmation a été organisée une table-ronde « Les défis relevés par l'édition scolaire », réalisée en collaboration avec Les Éditeurs d'Éducation.

Au lendemain de la fermeture des établissements, les éditeurs scolaires ont déployé en 48 heures un accès gratuit aux manuels numériques pour tous les élèves. Ils témoignent de cette mise en œuvre, et plus largement du développement de ressources numériques de plus en

plus diversifiées. De plus, à l'occasion de la réforme des lycées, certaines académies, dont celle de Nancy-Metz, ont fait le pari du tout-numérique. Un an après, quel bilan en tirer ? Pour répondre à ces questions étaient réunis Célia Rosentraub, Présidente de l'association Les Éditeurs d'Éducation, DG Éditions Hatier et e-Education Hachette ; Bruno Revellin, Directeur du développement numérique, Editis Éducation et Référence ; Rodrigo Arenas, Co-président de la FCPE

et Christine François, Conseillère du recteur et déléguée académique au numérique éducatif, Académie Nancy-Metz.

La modération était assurée par Louise Tourret, journaliste éducation et productrice radio.

Sur le site du SNE

La synthèse des échanges

MÉTADONNÉES DU MANUEL SCOLAIRE

Créée au début de l'année 2020, la commission Normes et Standards des Ressources Éducatives (NSRE) avait orienté ses premiers travaux autour des métadonnées des manuels scolaires.

La commission a réalisé un état des lieux des normes et standards existants. Elle a ensuite travaillé à l'identification et la définition des propriétés indispensables au bon référencement des manuels scolaires, afin de garantir leur promotion, vente et distribution.

Dans le cadre de réunions organisées par la CLIL avec l'ensemble des acteurs concernés, elle a ensuite travaillé sur l'amélioration de ces normes et standards afin de couvrir au maximum les besoins de chacun. Ces discussions se sont achevées début 2021 ; elles ont permis à tous les acteurs d'être prêts pour les catalogues de la rentrée 2021.



PROTECTION DES DONNÉES D'ÉDUCTION

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. En France, la mise en application du RGPD n'a pas constitué un changement radical pour les acteurs impliqués dans le traitement des données personnelles, pour lesquels il existait déjà une forte culture en matière de protections des données, notamment dans la filière de l'éducation. Le RGPD étant généraliste, il laisse la possibilité

aux filières qui ont des caractéristiques spécifiques de travailler sur un code de conduite (cf. article 40), qui doit permettre de garantir sa bonne application. Ainsi, pour la filière du numérique éducatif, l'AFINEF est à l'origine d'un travail de préparation d'un Code de conduite, qui doit contribuer à harmoniser la mise en application du RGPD dans le contexte scolaire. Les Éditeurs d'Éducation travaillent activement sur le projet initié par l'AFINEF. La France pourrait ainsi être le premier pays de l'Union européenne à adopter un tel dispositif.

LES TRAVAUX DU FORUM INTERNATIONAL DES ÉDITEURS SCOLAIRES

Quatre éditions de l'Educational Publishers Forum (EPF) de l'Union internationale des éditeurs (UIE) se sont tenues en visioconférence depuis un an.

En juin 2020, l'EPF a nommé ses nouveaux président et vice-président, Stephan de Valk (GEU, Pays-Bas) et Brian Gilsenan (CJ Fallon, Irlande). À l'instar des éditeurs scolaires français, des actions ont été menées dans de nombreux pays par les éditeurs scolaires autour du globe afin de soutenir la communauté

éducative pendant la fermeture des établissements scolaires. L'intrusion rapide et forcée du numérique à très grande échelle dans la scolarité a soulevé avec plus d'acuité la problématique de l'ingérence des GAFAM dans les différents systèmes scolaires. Ce constat a conduit les membres de l'EPF à monter un groupe de travail sur les BigTech pour analyser les conséquences de la place des GAFAM pendant cette pandémie : souveraineté nationale, protection des données personnelles, liberté pédagogique, plateformes de distribution, etc.



DON DE MANUELS AU LIBAN

Le 4 août 2020, Beyrouth est victime d'une violente explosion qui détruit une partie de la ville.

Afin de venir en aide au Liban, Les Éditeurs d'Éducation se sont coordonnés pour soutenir les élèves dans ce contexte difficile. Leur mobilisation a permis de faire don de 20 000 manuels scolaires qui ont été acheminés sur le territoire libanais, déjà fragilisé par la crise sanitaire et économique, dans le cadre d'un voyage présidentiel d'Emmanuel Macron.



LE MOT DE



Célia Rosentraub,
Présidente de l'association
Les Éditeurs d'Éducation



Qu'est-ce que l'association Les Éditeurs d'Éducation ?

C. R. : L'association Les Éditeurs d'Éducation, anciennement Savoir Livre, a été créée en 1985 dans le but de répondre aux besoins spécifiques de l'édition scolaire : conformité aux programmes rédigés par le MEN, financement des ressources pédagogiques par l'État et les collectivités territoriales, etc. Notre association compte aujourd'hui 28 membres. Dans le cadre d'un accord avec le SNE, elle fédère également l'action collective des éditeurs scolaires membres du syndicat.

Quels sont les enseignements du confinement quant à l'utilisation des ressources pédagogiques ?

C. R. : La fermeture des établissements scolaires s'est apparentée à une « expérimentation forcée » à grande échelle, révélant ainsi les maux de l'école en matière de numérique éducatif. Deux constats principaux. D'une part, l'accentuation des inégalités, notamment du fait de l'absence d'équipement numérique ou de connexion adéquate. Le recours au papier reste alors indispensable : en attestent ces enseignants qui ont parfois réalisé eux-mêmes l'envoi ou

Publication

« MON CARTABLE, QUELLE HISTOIRE ! »

En 2020, Les Éditeurs d'Éducation se sont associés avec Le Collectif Mon cartable connecté et la FCPE autour d'un projet de publication de livre.

L'association *Le Collectif Mon Cartable connecté* a été fondée par Abdel Aïssou, Marc Lavoine et Raymond Domenech en 2005. Elle développe plusieurs programmes d'inclusion sociale et depuis 2016, permet à des enfants hospitalisés de garder le lien avec leur classe, leurs camarades et leurs enseignants. Imaginé par l'association *Le Collectif Mon*

Cartable connecté, et soutenu par la FCPE et les Éditeurs d'Éducation, l'ouvrage rassemble 26 textes courts dans lesquels des écrivains et des personnalités livrent leurs souvenirs du cartable de leur enfance.

Publié le 20 mai 2021, ce livre a pour objectif de faire connaître l'association aux parents d'enfants hospitalisés. Tous les bénéfices des ventes seront reversés au *Collectif Mon Cartable connecté*.



www.moncartableconnecte.fr

Abdel Aïssou et Marc Lavoine

présentent

MON CARTABLE, QUELLE HISTOIRE !

26 souvenirs d'enfance



la livraison des manuels scolaires oubliés dans les classes. D'autre part, le manque de formation spécifique au numérique a contraint un tiers des enseignants à faire un usage intensif d'outils qu'ils maîtrisaient peu. Plus accessibles et familiers, les services des GAFAM ont alors été utilisés, alors même que les entreprises françaises du numérique éducatif sont plus respectueuses des données personnelles des élèves. Combler ces défaillances aboutirait à une transformation positive de l'école et de l'enseignement ; les éditeurs scolaires s'engagent et accompagnent ce changement durable.

Quel regard portent les éditeurs scolaires sur l'accélération de la transition numérique ?

C. R. : Les éditeurs scolaires ont toujours alerté sur la nécessité d'une transition préparée et d'un usage raisonné du numérique qui doit s'intégrer dans un ensemble cohérent de pratiques pédagogiques afin d'être au service des apprentissages. La création de ressources éducatives par les éditeurs se fonde depuis plusieurs années sur une logique d'hybridation qui devient aujourd'hui un axe majeur de développement : manuels imprimés, manuels numériques enrichis, exercices

interactifs, contenus granulaires, etc. Cette diversité, associée aux apports des résultats de la recherche, permet ainsi aux éditeurs de proposer des ressources individualisables pouvant répondre aux difficultés spécifiques de chaque élève sans pour autant démultiplier la charge de travail des enseignants.



LE SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION

LA FORCE D'UN RÉSEAU

Facteur d'intégration, fer de lance de la liberté de penser, le livre est le socle de toute vie sociale et citoyenne. Acteur majeur des industries culturelles en France, son équilibre économique et sa diversité reposent sur trois piliers fondamentaux : le prix unique, le droit d'auteur et la liberté d'expression. Le livre change avec la transformation des usages. De même, le métier d'éditeur évolue.

Le Syndicat national de l'édition s'engage au quotidien pour les éditeurs, le livre et la lecture. Parce que lire et faire lire sont des enjeux de civilisation.

ADHÉRER au SNE

Peut devenir adhérent du SNE toute maison d'édition, ayant *a minima* un an d'exercice, pratiquant l'édition dans les conditions prévues à l'article 132-1 du Code de la propriété intellectuelle. Les demandes d'adhésion sont examinées par une commission d'adhésion qui se réunit quatre à six fois par an, émet un avis, qui est ensuite soumis à l'approbation du Bureau du SNE. L'adhésion entraîne le paiement d'une cotisation annuelle proportionnelle au chiffre d'affaires de la maison d'édition, d'un montant minimum de 525 Euros*. Cette cotisation ouvre également un droit de vote au sein de l'Assemblée générale du SNE.

* au 31 mai 2021

REPRÉSENTER & AGIR

pour promouvoir le livre et la lecture.

LE SNE S'ENGAGE auprès des instances nationales, européennes et internationales

- Pour la liberté de publication et la diversité éditoriale.
- En faveur du droit d'auteur, du prix unique du livre, du taux réduit de TVA pour le livre.
- Pour un bon équilibre entre édition publique et privée.
- Contre le piratage, la contrefaçon et le mythe de la gratuité.

Il est membre de la Fédération des éditeurs européens (FEE) et de l'Union internationale des éditeurs (UIE).

Seul syndicat national représentatif pour défendre les éditeurs de livres et faire vivre le dialogue social, le SNE est présent dans tous les organismes paritaires.

INFORMER & CONSEILLER

pour comprendre les enjeux et les évolutions du secteur de l'édition et du métier d'éditeur.

LE SNE PROPOSE DES PUBLICATIONS POUR TOUS LES PUBLICS

- Des flashes d'information réguliers et des fiches thématiques et sectorielles, réservés aux adhérents.
- Des revues de presse, générales et thématiques.
- Une newsletter mensuelle.
- Les repères statistiques : les chiffres annuels de l'édition.
- L'édition en perspective, le rapport annuel du SNE.
- Des études sectorielles.
- Un portail électronique et des sites internet sectoriels.

RASSEMBLER & DIALOGUER...

Le SNE fédère grands groupes et éditeurs indépendants originaires de toute la France. Il représente tous les secteurs éditoriaux.

... ENTRE ÉDITEURS, au sein de groupes sectoriels et commissions thématiques.

... AVEC L'INTERPROFESSION : le SNE dialogue avec l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre.

... AVEC LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES (ICC) : le SNE est membre fondateur et actif de France Créative.

Le salon du livre de Paris

Le SNE a créé en 1981 le salon du livre de Paris pour valoriser la qualité et la diversité de l'édition en France et dans le monde.

Un projet de fête du livre à l'initiative des éditeurs du SNE est en cours d'élaboration.

Les Petits champions de la lecture

Le SNE a créé *Les Petits champions de la lecture*, grand jeu national de lecture à voix haute pour les enfants des classes de CM2. lespetitschampionsdelalecture.fr

Des consultations et des conseils personnalisés réservés aux adhérents

Dans le domaine fiscal, juridique et social, les experts du SNE offrent des services personnalisés par téléphone, courriel ou sur rendez-vous. Ils proposent aussi des solutions à tarifs négociés contre le piratage. Le SNE peut également jouer un rôle de médiateur en cas de litige entre éditeurs et/ou avec des auteurs ou imprimeurs.

Ateliers, groupes de travail et conférences

Réservés aux adhérents, ils permettent de faire le point sur des sujets d'intérêt général, tels que l'évolution des normes et standards dans le domaine du numérique ou l'actualité sociale.

Twitter : @SNEedition

LinkedIn : Syndicat national de l'édition

LE MOT DE

Pierre Dutilleul, Directeur général



Pas besoin de vaccin contre la morosité ! Notre secteur a surmonté les assauts du virus, a plié mais n'a pas rompu ! Un tout petit -2,19 % des ventes de livres en 2020, alors que les estimations de dégradation du chiffre d'affaires avaient oscillé entre -30 et -40 % aux premiers abords de l'été 2020. Mais oui, les Français lisent, si l'on en doutait encore ! Certains ont annoncé le contraire, mais les chiffres sont là et nos études portant sur plus de 3 000 personnes interrogées le démontrent. Comment réaliser une si faible baisse du CA par rapport à une année 2019 de très belle facture, si les Français n'achètent pas de livres ? Si le verre n'est pas plein à ras bord, au moins l'est-il à moitié, et ça c'est rassurant. Les efforts de tous les maillons de la chaîne du livre paient et vont continuer : les premiers chiffres de 2021 confirment une belle tendance. Bien sûr, les jeux ne sont pas faits, mais on a le droit de sourire un peu, non ? La pandémie nous a tous empêché de voyager depuis des mois et pratiquement toute l'année 2020, alors les cessions de droit à l'étranger ont quelque peu marqué le pas. Normal. Mais -5,4 %, ce n'est pas un effondrement non plus.

« PLUS QUE JAMAIS
LA LIBERTÉ DE
PUBLIER FAIT L'OBJET
DE TOUTES NOS
ATTENTIONS.
LA RESPECTER,
C'EST RESTER LIBRE ! »

L'édition numérique n'est pas en reste et progresse, quant à elle de 13,5 %, tout en ne représentant encore que 10 % de toute l'activité. Avec la Sofia et la SGDL, nous avons examiné tout ça : le numérique a attiré près d'un million de lecteurs supplémentaires et 26 % des lecteurs de livres audio ont été convertis à ce mode de lecture durant les 12 mois de 2020. La lecture baisserait ? Pas si sûr ! Si tous ces acheteurs ou emprunteurs de livres, on le sait, sont très sensibles à l'écologie et au développement durable, les éditeurs ne le sont pas moins et multiplient leurs efforts pour réduire leur impact pour la planète. On peut le dire aujourd'hui : 100 % des ouvrages mis au pilon partent au recyclage tout en baissant année après année. C'est pourquoi, nous n'avons pas hésité à signer le pacte proposé par l'ONU afin que les éditeurs du monde entier renouvellent leurs engagements éthiques et durables, et à développer une charte pour ceux de notre pays.

Pendant ce temps, après avoir dû annuler l'édition 2020 de Livre Paris, il nous a fallu faire de même en 2021, du fait de la pandémie. Là encore, le SNE plie mais ne rompt pas. Une fois de plus, nous nous adaptons. Et le SNE développe un nouveau Festival du livre pour le printemps 2022 ! Nous voulons faire mentir l'adage qui voudrait que jamais deux... Nous y serons tous, vous et nous ! Et le public, bien sûr ! En attendant ces beaux jours, nos regards sont tournés vers le Sénat où une proposition de loi « visant à améliorer l'économie du livre et à renforcer l'équité entre ses acteurs » va faire l'objet d'un débat éclairé. Soutenir la librairie fait partie de notre ADN. Dialoguer avec les auteurs également. Et ce, où que les différents pouvoirs s'exercent. À Bruxelles, avec la Fédération des éditeurs européens, nous poursuivons notre combat pour que la Directive Droit d'auteur votée en 2019 voit sa transposition dans la loi française s'effectuer dans de bonnes conditions, en attendant celles sur l'accessibilité ou les

services et marchés du numérique. Ou encore à Genève, où l'Union internationale des éditeurs a élu à sa tête deux femmes d'univers très différents, gage d'ouverture et de diversité. Plus que jamais la liberté de publier fait l'objet de toutes nos attentions. La respecter, c'est rester libre !

Que tous les membres du Bureau du SNE soient ici remerciés pour leur engagement, ainsi que tous les présidents des Groupes et Commissions et l'ensemble de ceux qui y participent. Sans oublier tous les permanents du Syndicat qui se donnent à fond, dans des conditions parfois difficiles, pour que tout ce que contient ce rapport d'activité, soit, d'abord, devenu réalité pour tous. Le « *click and collect* » n'existe pas, lorsqu'il s'agit de nos missions !

Au tout début de cette année, avec talent et sérénité, Soledad s'est jointe à nous pour vous souhaiter une belle année. En exergue, nous y avons ajouté ces mots précieux de La Boétie : « *J'aime ce qui me nourrit : le manger, le boire, les livres* ». Ces derniers sont devenus essentiels aux yeux de nos gouvernants. Les librairies sont devenues de ce fait, commerce essentiel. Quant à vous, vous êtes, soyez-en assurés, tous essentiels à votre Syndicat.





VINCENT MONTAGNE
Président



PIERRE DUTILLEUL
Directeur général



OLINDA BÉNÉDÉ
Assistante de direction,
groupe Sciences pour tous.



VALÉRIE BARTHEZ
Directrice des
Éditeurs d'Éducation.



JESSICA PETROU-FRELING
Chargée de mission des
Éditeurs d'Éducation.

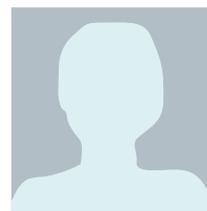
L'ÉQUIPE DU SNE *



LEÁ BERNARD
Commissions Juridique
et Illustration,
Déléguée à la protection
des données.



CATHERINE BLACHE
Responsable relations
institutionnelles
internationales,
groupe Universitaire.



THIERRY BLET
Agent administratif
et logistique.



AXELLE CHAMBOST
Commissions Sociale et
Livre audio, groupe Religion.



JULIEN CHOURAQUI
Directeur juridique,
groupe Droit.



TIPHAINE DUCHÉNOY
Groupe Jeunesse,
commission Numérique.



GUILAUME FOUSSARD
Groupes Bande dessinée
et Art & Beaux livres,
commissions Internationale
Circuit du livre,
Usages commerciaux.



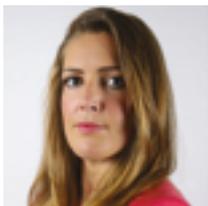
MÉLANIE GALLIENNE
Assistante Responsable
Administratif, financier et
ressources humaines.



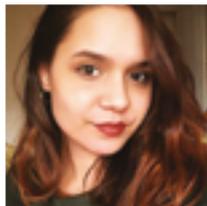
CAMILLE GAUTHIER
Chargée de
Communication.



JOËL KAMBA
Comptable
et Agent administratif.



ÉLODIE MARS
Responsable Administratif,
Financier et Ressources
humaines,
commission Adhésion.



PRESCILLIA OSMANI
Chargée de logistique
et de communication
événementielle.



KAREN POLITIS BOUBLIL
Commissions Économique,
Environnement et
Fabrication.



VÉRONIQUE STÉPHAN
Directrice de la
Communication.

LES GROUPES DU SNE *

Les éditeurs du SNE s'organisent en groupes thématiques afin de partager l'information relative à leur secteur, réfléchir sur des sujets de fond ou d'actualité. Ils peuvent également initier des actions collectives et bâtir des projets communs pour promouvoir leur genre dans toute sa diversité.



GRUPE

ART ET BEAUX LIVRES

PRÉSIDENTE :

Pascale Le Thorel
(Beaux-Arts de Paris éditions)

CHARGÉ DE MISSION :
Guillaume Foussard

Rassemblant plus de 60 maisons d'édition, le groupe Art et Beaux livres contribue activement à la mise en avant de ce secteur éditorial. Il coorganise le Salon du livre de Fontainebleau et est partenaire du prix du livre d'art des rencontres littéraires *Racines de ciel* d'Ajaccio. En 2020, l'association *Pour le rayonnement du Beau livre*, émanant du Groupe Art et Beaux livres a été créée pour piloter l'opération « J'aime le livre d'art ».



GRUPE

BANDE DESSINÉE

PRÉSIDENT :

Moïse Kissous (Steinkis Groupe)

CHARGÉ DE MISSION :
Guillaume Foussard

Le groupe Bande dessinée du SNE a pour objectif de promouvoir le genre dans toute sa variété. Il entretient des liens avec l'interprofession, en particulier avec les auteurs, les libraires, les sociétés organisatrices des grands festivals de Bande dessinée (dont le Festival international de la bande dessinée d'Angoulême) et les Centres régionaux du livre. Il organise avec ces derniers des rencontres pour accompagner les médiateurs et prescripteurs du livre dans la découverte du secteur. Il a créé en janvier 2016 la *French Comics Association*, en partenariat avec le CNL et le BIEF, pour promouvoir à l'étranger la bande dessinée d'expression francophone. Depuis 2018, il a d'autre part ouvert un dialogue avec les professionnels de l'éducation autour des usages pédagogiques de la BD qui a abouti en 2019 à la création du premier ouvrage de la collection la « BD en classe ».



GRUPE

DROIT

PRÉSIDENT :

Guillaume Deroubaix (Lexis Nexis)

CHARGÉ DE MISSION :
Julien Chouraqui

Les éditeurs du groupe Droit s'attachent à entretenir un dialogue avec les représentants de l'administration sur la problématique de concurrence entre édition privée et édition publique. Ils participent aux débats préparatoires à l'élaboration des grandes lois sur l'accès aux données publiques ou sur le numérique.

Le groupe Droit a notamment créé un référentiel commun des abréviations juridiques, destiné à standardiser les références juridiques, leur dénomination exacte, leur abréviation et leur syntaxe, afin de faciliter le travail des auteurs, en leur permettant d'utiliser un référentiel unique, et d'offrir aux lecteurs, praticiens, universitaires, documentalistes et étudiants un meilleur accès à l'information et aux nombreuses sources juridiques qu'ils utilisent.

<http://reflex.sne.fr>



GROUPE ÉDUCATION

PRÉSIDENTE :
Célia Rosentraub (Hatier)

Les membres du groupe Éducation contribuent activement à la création de ressources pédagogiques de qualité. Forts de leur savoir-faire et de leur expérience, ils travaillent à la diversification de l'offre et au développement d'outils innovants, indissociables de l'exercice de la liberté pédagogique des enseignants. Acteurs majeurs de l'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques, les éditeurs scolaires du groupe Éducation accompagnent chaque réforme avec l'ensemble de ces ressources : manuels imprimés, manuels numériques enrichis, ressources complémentaires numériques, banque de ressources numérique pour l'éducation (BRNE), exercices interactifs, contenus granulaires, etc. Ces éditeurs se sont par ailleurs regroupés pour former l'association *Les Éditeurs d'Éducation*, dirigée par Valérie Barthez ; chargée de mission : Jessica Petrou-Freling.

www.lesediteursdeducation.com



GROUPE JEUNESSE

PRÉSIDENTE :
Marion Jablonski (Albin Michel)
CHARGÉE DE MISSION :
Tiphaine Duchénoy

Le groupe, qui réunit plus de 50 éditeurs, est en dialogue constant avec les ministères afin de développer la place du livre et de la littérature Jeunesse dans les cursus de formation des enseignants et dans les médias. Il rencontre également les institutions et les instances impliquées dans la vie du livre. Le groupe Jeunesse suit de près l'évolution des usages des jeunes lecteurs, notamment avec le développement du livre audio et des réseaux sociaux. Il est par ailleurs à l'initiative depuis 2017 des Assises de la littérature Jeunesse et du *Prix Vendredi* et organise des rencontres professionnelles en région, en partenariat avec les Centres régionaux du livre. Les éditeurs participent aux événements nationaux pour promouvoir la lecture et la littérature Jeunesse et soutiennent tout particulièrement *Les Petits champions de la lecture*.

www.deslivrespourlajeunesse.fr



GROUPE LITTÉRATURE GÉNÉRALE

PRÉSIDENTE :
Muriel Beyer (Humensis)
Groupe animé par Pierre Dutilleul

Ce groupe, qui fonctionne comme un club, permet aux éditeurs de Littérature générale d'échanger et de réfléchir sur des sujets de fond ou d'actualité : défense contre les attaques à l'encontre du droit d'auteur, promotion du livre de littérature générale, propriété littéraire et artistique, loi Lang et loi sur le prix du livre numérique, relations avec les agents et avec les organisations représentatives d'auteurs, suivi législatif et jurisprudentiel, gestion collective.



GRUPE RELIGION

PRÉSIDENT :
Bruno Nougayrède (groupe Elidia)
CHARGÉE DE MISSION :
Axelle Chambost

La prescription et la promotion du livre religieux sont au cœur des préoccupations des 27 éditeurs du groupe Religion. Dans le contexte actuel, les éditeurs s'attachent à échanger avec les libraires afin de toujours mieux faire connaître le livre religieux sous tous ses aspects. Dans cette optique, les éditeurs sont toujours à la recherche d'idées pour améliorer cette collaboration autour de la spécificité du livre religieux. Le groupe édite notamment un catalogue de la bibliothèque idéale d'ouvrages, classés en thématiques subdivisées selon les grandes religions du monde.



GRUPE SCIENCES POUR TOUS

PRÉSIDENT :
Christian Counillon (Flammarion)
CHARGÉE DE MISSION :
Olinda Bénédié

Les éditeurs de Sciences pour tous ont pour mission de mettre en valeur les livres qui répondent aux questions de chacun, quel que soit son âge ou sa formation, en matière de culture et de découvertes scientifiques. Avec le soutien de la Sofia, le groupe distribue gratuitement des kiosques « Sciences pour tous » dans les centres et musées de sciences et les bibliothèques, et va à la rencontre des lecteurs en proposant un stand avec de nombreuses conférences à Livre Paris. Il a créé en 2016 un label Sciences pour tous en collaboration avec Dilicom pour identifier et mettre en valeur les ouvrages de Sciences pour tous dans le fichier exhaustif du livre (FEL). Il soutient le Prix du livre « *Sciences pour tous* » et organise de nombreuses opérations et manifestations dans le cadre de la Fête de la Science, en partenariat avec les ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de la Culture. Son site web propose un catalogue de plus de 2 000 ouvrages d'environ 40 éditeurs.
www.sciencespourtous.org



GRUPE UNIVERSITAIRE

PRÉSIDENT :
François Gèze (La Découverte)
CHARGÉE DE MISSION :
Catherine Blache

Les éditeurs du groupe Universitaire interviennent dans les discussions sur les ressources numériques pédagogiques. Ils travaillent notamment sur l'*open access* et militent pour l'instauration d'une structure de concertation sur ce dossier avec les pouvoirs publics. Ils ont participé aux débats en préparation de la transposition des exceptions prévues par la directive Droit d'auteur de 2019 (les exceptions pédagogiques et TDM).

LES COMMISSIONS DU SNE *

Lieux d'échanges de pratiques, de réflexion et d'actions autour de l'évolution des métiers du livre et de l'édition ainsi que des problématiques juridiques, économiques et sociales, les commissions du SNE travaillent à des études et projets transversaux concernant l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre.



COMMISSION

JURIDIQUE

PRÉSIDENT :

Arnaud Robert (Hachette Livre)

CHARGÉS DE MISSION :

Julien Chourqui et Léa Bernard

La commission Juridique du SNE suit, pour le compte de ses adhérents, l'ensemble des questions juridiques qui se posent en matière d'édition (propriété littéraire et artistique, prix unique du livre, réglementation relative à la vente et à la promotion du livre, etc.). Elle se réunit régulièrement pour traiter tant des dossiers de fond que des questions qui intéressent l'ensemble de la profession. Elle est également impliquée dans les travaux des différentes commissions du Conseil de la propriété littéraire et artistique (CSPLA) et ceux de l'instance de liaison SNE/CPE. Elle participe à la lutte contre le piratage des livres (veille des sites de piratage en ligne, actions judiciaires initiées par le SNE et les éditeurs le cas échéant).



COMMISSION

INTERNATIONALE

PRÉSIDENTE :

Judith Rosenzweig (Gallimard)

CHARGÉ DE MISSION :

Guillaume Foussard

La commission Internationale rassemble les responsables de droits, vendeurs et acheteurs de droits à l'étranger. Elle suit les activités internationales du secteur de l'édition : réalisation des statistiques internationales du SNE en lien avec le BIEF, contribution à la professionnalisation des acteurs, diffusion des informations ciblées, communication sur les métiers afférents. Elle travaille en coordination avec le BIEF, le Centre national du livre, l'Institut français et toute institution concernée par la circulation internationale des projets éditoriaux. Tout au long de l'année, la commission s'attache à renforcer les liens avec le réseau diplomatique et culturel à l'étranger.



COMMISSION

LIVRE AUDIO

PRÉSIDENTE : **Valérie Lévy-Soussan**

(Audiolib - Hachette Livre)

CHARGÉE DE MISSION :

Axelle Chambost

La commission Livre audio, composée d'une quinzaine de membres, s'attache à promouvoir le livre audio auprès des prescripteurs ainsi qu'auprès des enseignants et des institutions culturelles et à en expliquer les usages et le potentiel à l'heure du numérique et d'une gestion nouvelle du temps et des loisirs. Elle permet également aux éditeurs de livre audio de développer des projets communs et de peser auprès des partenaires institutionnels pour redécouvrir l'expérience de lecture orale et favoriser la reconnaissance de cette forme d'édition. Elle publie des études sur le secteur et organise des événements.

* au 31 mai 2021.


COMMISSION
USAGES COMMERCIAUX

PRÉSIDENTE :

Pascale Buet (Groupe Éditis)

CHARGÉ DE MISSION :

Guillaume Foussard

La commission Usages commerciaux réunit diffuseurs et directeurs commerciaux. Elle est le lieu de réflexion et d'échanges avec la librairie sur l'évolution des usages commerciaux. Les rencontres régulières avec la commission commerciale du Syndicat de la librairie française (SLF) sont autant d'occasions d'échanges et de réflexion autour des problématiques transversales liées à l'évolution de la diffusion du livre et à l'évolution du comportement des lecteurs. La commission Usages commerciaux est particulièrement active aux côtés du SLF et du Syndicat des distributeurs de loisirs culturels (SDLC) pour le respect de la Loi Lang, y compris sur les places de marché des sites de vente en ligne.


COMMISSION
ILLUSTRATION

 PRÉSIDENTE : **Magali Girodet**
(Éditions Hatier-Foucher)

CHARGÉE DE MISSION :

Léa Bernard

La commission Illustration veille au suivi des pratiques d'acquisition de ressources, images fixes ou animées, sons, renforçant ou du moins diversifiant l'expérience de lecture. Elle est particulièrement attentive aux effets des bouleversements technologiques et économiques sur le marché des images. Elle assure une veille sur l'actualité juridique des droits liés aux images. Elle a œuvré à l'élaboration du nouveau Code des usages en matière d'illustration photographique signé en novembre 2017.


COMMISSION
SOCIALE

PRÉSIDENT :

Sébastien Abgrall (Madrigall)

CHARGÉE DE MISSION :

Axelle Chambost

La commission Sociale prépare les négociations et représente les éditeurs dans le cadre des instances paritaires avec les partenaires sociaux. Les principaux thèmes de discussions sont la révision de la convention collective nationale de l'édition (CCNE) et de ses avenants, les *minima* conventionnels, l'orientation en matière d'emploi et de formation dans le cadre de la CPNE, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes... La commission Sociale représente également les éditeurs, membres du SNE, au sein d'organismes extérieurs (AFDAS, MALAKOFF MEDERIC pour la retraite et la prévoyance, Agessa). Elle réalise chaque année le rapport social de branche.


COMMISSION
ÉCONOMIQUE

 PRÉSIDENT : **Guy Maucollot (Albin Michel)**

 CHARGÉE DE MISSION : **Karen Politis Boubli**

La commission Économique intervient sur les problématiques économiques, comptables et fiscales du secteur de l'édition. Elle met son expertise au service des membres du SNE dans des domaines tels que la définition fiscale du livre, les provisions, le traitement comptable des stocks...

Elle défend également les adhérents en cas de contentieux avec l'administration fiscale sur des redressements susceptibles d'avoir des répercussions sur l'ensemble de la profession. La commission organise, chaque année, un atelier de présentation des actualités fiscales animé par KPMG.


COMMISSION

ENVIRONNEMENT ET FABRICATION

PRÉSIDENT :

Pascal Lenoir (Gallimard)

CHARGÉE DE MISSION :

Karen Politis Boubli

La commission Environnement s'attache à mettre en avant l'importance des problématiques liées au développement durable dans les métiers du livre. Elle fait une veille réglementaire active sur les sujets environnementaux pour informer les adhérents du SNE quant aux nouvelles obligations, initiatives et changements. Elle réalise également des études sur des sujets variés tels que les pratiques de recyclage et de mise au pilon, la consommation papier des éditeurs...

Depuis 2015, elle a élargi son périmètre aux problématiques de fabrication. Cette nouvelle commission Fabrication a été à l'initiative de la création de l'association Clic.EDIT, destinée à mettre en place un outil d'échanges de données informatisés (EDI) afin de faciliter les échanges administratifs entre les éditeurs et les principaux intervenants de la chaîne de production du livre (imprimeurs, papetiers, compositeurs, graveurs, etc.).

<http://www.clicedit.com/>


COMMISSION

CIRCUIT DU LIVRE

PRÉSIDENT :

Philippe Lamotte (Hachette Livre)

CHARGÉ DE MISSION :

Guillaume Foussard

La commission Circuit du livre, réunissant les distributeurs, est au croisement de plusieurs routes, commerciales, logistiques, informatiques, professionnelles et interprofessionnelles. Ses travaux sont liés aux évolutions des différents métiers : évolutions du marché, mouvements de concentration des clients, évolutions technologiques, améliorations logistiques, enjeux environnementaux... La commission Circuit du livre est l'organe de liaison de plusieurs instances : la commission Usages commerciaux du SNE, la Commission de Liaison Interprofessionnelle du Livre (CLIL), Prisme, Dilicom et la Centrale de l'Édition. Elle travaille également sur les questions de transport en région parisienne avec le Syndicat de la librairie française (SLF).


COMMISSION

NUMÉRIQUE

PRÉSIDENTE :

Virginie Clayssen (Editis)

CHARGÉE DE MISSION :

Tiphaine Duchénoy

La commission Numérique travaille en étroite coordination avec les autres groupes et commissions afin d'échanger sur les changements induits par le numérique. Elle promeut le développement de standards pour la profession, assure un suivi des réformes aux niveaux français et européen, en collaboration avec la commission Juridique, l'enjeu principal de ces prochaines années étant l'accessibilité des livres numériques. La commission participe à la mise en place de projets innovants avec les institutions partenaires du SNE. Elle organise une fois par an les Assises du livre numérique ainsi que des ateliers avec le groupe « Normes & Standards », en collaboration avec des éditeurs, le SLF, la BnF, Electre et Dilicom. Enfin, elle diffuse tous les mois une revue web du numérique présentant une sélection d'articles d'actualité. La commission Numérique du SNE est l'un des membres fondateurs du laboratoire européen de R&D sur la lecture numérique EDRLab, dont Virginie Clayssen assure également la présidence depuis juillet 2017.

LES NOUVEAUX ADHÉRENTS AU SNE

11 maisons d'édition ont rejoint le SNE entre avril 2020 et avril 2021.



ÉDITIONS LE MANUSCRIT

SAVOIRS UNIVERSITAIRES



ÉDITIONS NÉAPOLIS

JEUNESSE, ARTS, LITTÉRATURE
GÉNÉRALE



sébastien moreu

SÉBASTIEN MOREU

BEAUX-ARTS, LITTÉRATURE, DESIGN,
ARCHITECTURE



SPE BARTHELEMY

TECHNIQUE



METVOX PUBLICATIONS

HISTOIRE



AGENCE DE RESSOURCES ÉDUCATIVE NUMÉRIQUES

RESSOURCES ÉDUCATIVES NUMÉRIQUES



LE LYS BLEU

LE LYS BLEU

LITTÉRATURE GÉNÉRALE, POÉSIE,
JEUNESSE



SHINGFOO

ROMANCE



STORYLAB

LITTÉRATURE GÉNÉRALE



NAZCA ÉDITIONS

MANGA



A2MIMO

JEUNESSE

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS !

Du fait de la crise sanitaire et faute de pouvoir réunir tous ses adhérents, et notamment les nouveaux, comme de coutume à l'occasion de ses vœux ou de son Assemblée générale, le SNE a pour la première fois organisé

une réunion de bienvenue pour ses nouveaux adhérents, afin de leur présenter le SNE, son organisation, les groupes et commissions qui le composent. Les 11 maisons d'éditions qui ont rejoint

le SNE au cours de l'année ont ainsi été invitées le 5 mars 2021 à rencontrer le Président du SNE, le Directeur général et l'équipe de permanents en visioconférence. Une initiative appréciée qui sera reconduite !

LE BUREAU DU SNE*

Président



VINCENT MONTAGNE
Média-Participations

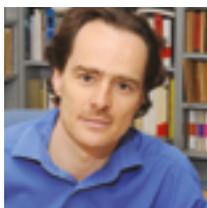
Vice-présidente



LIANA LEVI
Éditions Liana Levi



MICHÈLE BENBUNAN
Editis



ALBAN CERISIER
Madrigall



LOUIS DELAS
L'école des loisirs



FRANCIS ESMÉNARD
Albin Michel



ANTOINE GALLIMARD
Madrigall



NATHALIE JOUVEN
Hachette Livre



RENAUD LEFEBVRE
Éditions Francis Lefebvre



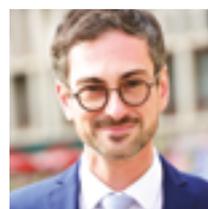
LAURE LEROY
Zulma



PIERRE LEROY
Hachette Livre



FRANÇOISE NYSSSEN
Actes Sud



JEAN SPIRI
Editis

ANNUAIRE DES ADHÉRENTS DU SNE

- A2MIMO**
ABC MELODY
ACCI ENTERTAINMENT
ACTES SUD
 Actes Sud Junior
 Actes Sud Papier
 A & J Picard
 Dernière Marge
 Éditions Cambourakis
 Errance
 Gaia
 Hélium
 Payot/Rivages
 Rouergue
 Sindbad
 Textuel
 Thierry Magnier
- AC MÉDIA**
 Ki-oon
 Editions Lumen
 Mana Books
- ACTISSIA**
 Chapitre.com
 France Loisirs
 Grand Livre du Mois
- AEDIS**
AFD
AFNOR
ALAIN DUCASSE/LES ÉDITIONS CULINAIRES
ALBIANA
ALBIN MICHEL
 Albin Michel Jeunesse
 Casteilla
 Casteilla Techniplus
 De Bœck Supérieur
 De Vecchi
 Delagrave Édition
 Dicos d'or
- Dilisco
 Éducalivre
 Lanore
 Leduc.s Éditions
 Librairie des Écoles
 Magnard-Vuibert
 Médicis-Entrelacs
 Pierre Horay
 Quorum Magnard Diffusion
 Spratbrow
 Techniplus
- ALBOURAQ**
ALMA ÉDITEUR
AMDS
AMPHORA
- AP ÉDITIONS-CONSEILS**
ARCHE
AREN / AGENCE DE RESSOURCES EDUCATIVES NUMERIQUES
ARNAUD FRANEL ÉDITIONS
 Séfi
- ASFORED**
ASSIMIL
ATELIER/OUVRIÈRES
ATELIERS HENRY DOUGIER
ATELIERS ET PRESSES DE TAIZÉ
ATLANDE
AUBE
AU DIABLE VAUVERT
AUDIO VIDÉO MÉDIA DIFFUSION
 Emmanuel
 Le livre ouvert
 Quasar
- AUTEURS DU MONDE**
AU VENT DES ÎLES
AUZOU
BALIVERNES
- BARTILLAT**
BAYARD GROUPE
 Bayard Éditions
 CRER Coopérative régionale pour l'enseignement religieux
 Bayard Jeunesse
 Bayard Poche
 Milan
 Tourbillon
- BÉATITUDES**
BEAUX-ARTS ÉDITIONS
BEAUX-ARTS DE PARIS ÉDITIONS
BEAUCHESNE ÉDITEUR
 Feuilles
 Heures de France
 L'éducation musicale
- BELLES LETTRES**
BELVÉDÈRE
BERGER LEVRAULT
 Sofiac
- BERNARD CHAUVEAU**
BERTRAND-LACOSTE
BIBLIOMANE
BIEF/BUREAU INTERNATIONAL DE L'ÉDITION FRANCAISE
BNF/BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE
BPI/BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION
BOIRON
 Similia/Lab Boiron
- BRAGELONNE**
 Castelmore
 Milady
- BREPOLS PUBLISHERS**
BRGM/BUREAU DE RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE
BUSSIÈRE

- BUTTERFLY ÉDITIONS**
CAIRN FRANCE
CARACTÈRES
CARTOTHÈQUE-EGG
CELSE
CENT MILLE MILLIARDS
CENTRALE DE L'ÉDITION
**CENTRE DES MONUMENTS
NATIONAUX**
CENTRE POMPIDOU
CÉPADUÈS
CERCLE D'ART
CEREMA
CERF
CHRISTIAN BOURGOIS
CHRONIQUE SOCIALE
CITADELLES ET MAZENOD
CLASSIQUES GARNIER
**CNRS/CENTRE NATIONAL DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**
COLBO ET SCEPTRE
CORSAIRE ÉDITIONS
 Paradigme
 Pavillon noir
 Regain de lecture
**COURTES ET LONGUES
ÉDITIONS**
CRÉERMONLIVRE.COM
CRÉPIN-LEBLOND ÉDITIONS
**CTHS/COMITÉ DES TRAVAUX
HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES**
CUJAS
DELCOURT
 Éditions Soleil
 Delsol
 Marchialy
 RG Square
 Tonkam
DES FEMMES-ANTOINETTE
FOUQUE
DIALOGUES
DIANE DE SELLIERS
DILICOM
DILA
 Journaux Officiels
 Documentation française
DILECTA
DOCIS
ÉCOLE DES LOISIRS
 Éditions Kaléidoscope
 Glob Éditions
 Rue de Sèvres
E-DANTES
 Hardigan
ÉDICOM DIRECT
ÉDILARGE
 CAP diffusion
ÉDILIVRE
 Maison E
**ÉDISOURCE/ÉDITIONS
ADDICTIVES**
ÉDITIONS AMATERRA
ÉDITIONS COMPLICITÉS
**ÉDITIONS DE L'HOMME SANS
NOM**
ÉDITIONS DE L'INHA
ÉDITIONS DU CNPF
ÉDITIONS DU REGARD
ÉDITIONS GRANDVAUX
ÉDITIONS ISSEKINICHO
ÉDITIONS FRIMOUSSE
ÉDITIONS LC
ÉDITIONS LITO
ÉDITIONS MNÉMOS
ÉDITIONS NEAPOLOS
ÉDITIONS NORMA
ÉDITIONS SÉBASTION MOREU
ÉDITIONS SPE BARTHELEMY
ÉDITIONS UNDERGROUND
**ÉDITIONS UNIVERSITAIRES
D'AVIGNON**
EDITIS HOLDING
 10/18
 404 Éditions
 Acropole
 Anaya
 Archipel
 Belfond
 Bordas
 Bordas Références culturelles
 Bouquins
 Cherche Midi
 CLÉ International
 École vivante
 Edi8
 Empêcheurs de penser en rond
 En Voyages
 First Éditions Générales
 First Interactive
 Fixot
 Fleuve Éditions
 Gründ
 Héloïse d'Ormesson
 Hemma
 Hors Collection
 Interforum
 Julliard
 Kurokawa
 L'Agrume
 La Découverte
 Langue au chat
 Langues pour tous
 Le Robert
 Les Escales
 Les Pérégrines
 Livres du Dragon d'Or
 Lizzie
 Lonely Planet
 Nathan
 Nathan Université
 Nil Éditions
 Omnibus
 Paraschool
 Perrin
 Philéas
 Place des Éditeurs
 Plon
 Pocket
 Pocket Jeunesse
 Poulpe fictions
 Pour les Nuls
 Pré aux clercs
 Presses de la Cité
 Presses de la Renaissance
 Redon
 Retz
 Robert Laffont
 Rouge et Or
 Sedes
 Seghers
 Séguier
 Sejer
 Sejer 30
 Slalom
 Sogédif
 Solar
 Sonatine Éditions
 Super 8 Éditions
 Syros
 Tana

- Télémaque
Univers Poche
XO Éditions
Zones
- EDP SCIENCES/ÉDITION**
DIFFUSION PRESSE
ÉDUCAGRI
EHES/ÉCOLE DES HAUTES
ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES
ÉLECTRE
ELIDIA
Artège Éditions
Desclée de Brouwer
Francois-Xavier de Guibert
Lethielleux
Lo País d'Enfance
Rocher
Sénevé
Tempora
Zodiaque
- ELIXYRIA ÉDITIONS**
EMPREINTE TEMPS PRÉSENT
ENSBA/ÉCOLE NATIONALE
SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS
ENSP/PRESSES DE L'EHESP
ÉRÈS
ESF ÉDITEUR
Bien lire
- ESI ÉDITIONS**
ESMOD
ESKA
ÉTAGÈRE DU BAS
ÉVIDENCE ÉDITIONS
EYROLLES
CT 2 M SAS
Géodif
Organisation
- ÉVEIL**
Graph Zeppelin
Sedirep
Fragrances
Budo
Tabou BD
- EX AEQUO**
FAGE ET COMPAGNIE
Nouvelles Éditions Scala
- FALAISES**
FÉLIN
FRANCE PRODUCTIONS
Éditions Diffusia
- Éditions Soukha
FONDATION DE LA MAISON
DES SCIENCES DE L'HOMME
FORMULETTE
FOUGEROLLE LIVRES
Lacurne
Montbel
- FRENCH PULP ÉDITIONS**
GALERIE PATRICK SEGUIN
GÉNÉRATION 5
GERESO ÉDITION
GLÉNAT ÉDITIONS
Atlas
Chasse-Marée
Drugstore
ELLE à table
ELLE déco
Grenoble Librairie Guides
Franck
Libris
Quatre fleurs
Société de Géographie
Treize Étrange
Vent des Savanes
Vents d'Ouest
- GUY TRÉDANIEL**
Alysse
Contre-dires
Dervy
Diateino
Entrelacs
Exergue
Gutenberg reprint
Courrier du livre
Le Relié
Les Deux Océans
Josette Lyon
Trédaniel Poche
Vega
- GULF STREAM ÉDITEUR**
HACHETTE LIVRE
&moi
Albert-René
Armand Colin
Astérix
Audiolib
Bibliothèque rose/verte
B.M.R
Calmann-Lévy
Delmas
- Dessain & Tolra
Deux Coqs d'or
Deux Terres
Didier
Didier Jeunesse
Dunod Éditeur
Édicef
Éditions Chêne EPA
Fayard
Foucher
Gautier-Languereau
Gérard de Villiers
Grasset et Fasquelle
Grasset Jeunesse
Guide du Routard
Guides bleus
Hachette Collections
Hachette Comics
Hachette Éducation
Hachette FLE
Hachette Français Langue
Étrangère
Hachette Illustré
Hachette Jeunesse Image
Hachette Jeunesse
Hachette Jeunesse Disney
Hachette Littératures
Hachette Livre International
Hachette Pratique
Hachette Romans
Hachette Technique
Hachette Tourisme
Harrap's
Hatier
Hazan
Ilex Press
Interéditions
Istra
Jean-Claude Lattès
Kero
Kwyk
La Plage
Larousse
Lelivrescolaire.fr
Le Livre de Paris
Le Livre de Poche
Le Livre de Poche Jeunesse
Marabout
Masque
Mazarine

- Mille et une nuits
 Pauvert
 Pika Éditions
 Préludes
 Rageot Éditeur
 Stock
- HC ÉDITIONS**
HEIMDAL
HERNE
HOLDING DU MAS VERT
 Hamonia Mundi
HOMMES ET GROUPES
HONORÉ CHAMPION
HUMANIS
HUMENSIS
 Belin
 Belin Éducation
 Éditions des Équateurs
 L'Observatoire
 Herscher
 Le Pommier
 Pour la Science
 Premières Loges
 Presses Universitaires de France
 Que sais-je ?
- IMAV**
INED/INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES
INALCO
 Presses de l'Inalco
INSTITUT FRANCAIS
JACQUES GABAY
JBE BOOKS
JEU DE PAUME
JEULIN
 Éducaland
JOHN LIBBEY EUROTTEXT
JOUVENCE
JOYVOX
KILOWATT ÉDITIONS
LA PLUME DE PAON
LA VILLE BRÛLE
LA VILLETTE
LAFITTE-HÉBRARD
 Les immortels
 Who's Who In France
LAVAUZELLE ÉDITIONS
LAVIGNE
LAVOISIER
- Hermes
 Synthèse Agricole
 Médecine-Sciences Médicales internationales
 Tech & Doc Lavoisier
- LE CONTREPOINT ÉDITIONS**
LE GÂTEAU SUR LA CERISE
LE LYS BLEU
LE MOT ET LE RESTE
LE MUSCADIER
LE TEMPS DES CERISES ÉDITEUR
LE VERGER ÉDITEUR
LEFEBVRE-SARRUT
 Dalloz
 Éditions Francis Lefebvre
 ESF Action sociale
 Juris Associations
 Juris Service
 Lefebvre-Sarrut
 Lefebvre Software
 Législatives
- LELIA MORDOCH**
LE PASSEUR
LES ARTS DÉCORATIFS
LES ÉDITIONS BLANCS SAPINS
LES ÉDITIONS BLEU ET JAUNE
LES ÉDITIONS DU NET
LES ÉDITIONS DU PÉTRIN
LES ÉDITIONS LUNII
LEXTENSO
 Répertoire Defrénois
 Gualino
 Joly
 LGDJ Montchrestien
 Pierre Lechêne
- LIANA LEVI**
LIBELLA
 Buchet Chastel
 Les Cahiers dessinés
 Delpire Éditeur
 Le Temps Apprivoisé
 Maren Sell
 Noir sur Blanc
 Phebus
 Photosynthèses
- LOCUS SOLUS**
 Petit Génie
LUCCA ÉDITIONS
MADRIGALL
 Alternatives
- Arpenteur
 Arthaud
 Aubier Montaigne
 Audie/Fluide Glacial
 Autrement
 Bleu de Chine
 Casterman
 Champs
 Classique Garnier
 Climats
 Denoël
 Deslogis Lacoste
 Elina Sofedis
 Flammarion
 Flammarion Jeunesse
 Flammarion Médecine
 Folio
 Futuropolis/Gallisol
 Gallimard
 Gallimard Jeunesse
 Gallimard Loisirs
 Garnier Flammarion
 Grandes Personnes
 Guides Gallimard
 Hoëbeke
 J'ai lu
 Joëlle Losfeld
 La Pléiade
 Libro
 Maison Rustique
 Mercure de France
 Père Castor
 P.O.L.
 Pygmalion
 Quai Voltaire
 Sarbacane
 Série Noire
 Sofédis
 Table Ronde
 Verticales
 Viviane Hamy
- MAISON DES LANGUES**
MAMA
MARIE BARBIER ÉDITIONS
MÉDIA PARTICIPATIONS
 Aubanel
 Anne Carrière Éditions
 Anne-Marie Métailié
 Anuman Interactive
 Blake et Mortimer

- Caméléon
Chronique
Citel
Critérium
Dada
Danger Public
Dargaud
Delachaux et Niestlé
Desclée
Don Quichotte
Droguet et Ardant
Dupuis Édition & Audiovisuel
Edifa
Éditions du Sous-Sol
Éditions de la Martinière
Éditions de l'Olivier
Éditions Universitaires
Ellipsanime
Esprit
Fler
Fleurus
Hermé
Kana
Le Lombard
Lucky Comics
Mame
Mango
MDS
Média Diffusion
Mediatoon Licensing
Minerva
Pluriad
Points
Rustica
Seuil
Tardy
Urban Comics
- MEDIASPAUL**
MEMO ÉDITIONS
MEL COMPAGNIE DES ARTS
METVOX PUBLICATIONS
MICHELIN TRAVEL PARTNER
MINUIT
MOLLAT ÉDITIONS
MONELLE HAYOT
MONITEUR
Argus de l'assurance
Territorial
- MUSARDINE**
Dynamite
- Média 1 000
MUSÉE DU LOUVRE
MUSÉE DU QUAI BRANLY
MUSÉE RODIN
NAZCA ÉDITIONS
NOUVEAU MONDE
NOUVELLE CITÉ
NOUVELLES ÉDITIONS SUTTON
NOUVELLES PLUMES
NUÉE BLEUE/ÉDITIONS DU QUOTIDIEN
Rhin
Saisons D'Alsace
- OBRIART**
ODILE JACOB
OFFICE CENTRAL DE LISIEUX
OFFICINE
OLIVETAN
ONISEP
OUI'DIRE
PAJA ÉDITIONS
PANINI FRANCE
PARIS MUSÉES
PAULSEN
Guérin
PEARSON ÉDUCATION FRANCE
Campus Press
Village Mondial
- PEDONE**
PETIT À PETIT
PETITS MATINS
PHAIDON
Electra Architecture
PHILIPPE PICQUIER
PHILO ÉDITIONS
PIERRE TÉQUI
PIRANHA
POLLEN DIFFUSION
PREMIÈRE PARTIE
PRÉSENCE AFRICAINE
PRESSES DE SCIENCES PO
PRESSES UNIVERSITAIRES DU SEPTENTRION
PRIVAT
PUG/PRESSES UNIVERSITAIRES DE GRENOBLE
QUAE
Cirad
Ifremer
Inra
- Irstea
QUINTESSANCE INTERNATIONAL
RÉCRÉALIRE
RELX GROUP
Elsevier Masson
LexisNexis
Litec
Prat
RÉSEAU CANOPÉ
REVUE BANQUE
REVUE EPS
RICOCHET
RMN/RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX
RUE DE L'ÉCHIQUIER
RUE DES ÉCOLES
Circonflexe
Éditions Garnier
Éditions Palette
Mila
Millepages
Rue des enfants
RUE DU MONDE
SABINE WESPIESER
SALVATOR/YVES BRIEND
SAURAMPS MÉDICAL
SCIENCES HUMAINES ÉDITIONS SCITEP
SCRINEO/LES CARNETS DE L'INFO
SEBTP/SOCIÉTÉ D'ÉDITION DU BÂTIMENT
SEDRAP
SHARON KENA ÉDITIONS
SHINGFOO
SIDOM
Plume Verte
SIXTRID
STEINKIS GROUPE
Jungle
Splash !
Steinkis
Warum/Vraoum
STORYLAB
SYNCHRONIQUE ÉDITIONS
TALENTS HAUTS
TALLANDIER
TAWHID-SODELIM
TDP/TRÉSOR DU PATRIMOINE
Liriade

TECHNIP & OPHRYS

France agricole
Ophrys

TERRE VIVANTE

THÉLÈME

THIERRY SOUCCAR ÉDITIONS

TRANSACTIVE

UBISOFT FRANCE

Les Deux Royaumes

UGA ÉDITIONS

UNIVERSITÉ PARIS SORBONNE

VAN DE VELDE

VENTS D'AILLEURS

VERDIER

V-PUBLICATIONS

Creapassions.com

Emma Prot Éditions

VIZ MEDIA EUROPE

Kazé

WEKA ÉDITIONS C.M.T

Éditions Tissot

TI/Techniques de l'Ingénieur

WOLTERS KLUWER France

C.D.P.

Groupe Liaisons

Lamy

YODÉA

ZULMA

DICTIONNAIRE DES PRINCIPAUX ACRONYMES DE CE PRÉSENT RAPPORT

AFDAS	Assurance formation des activités du spectacle
AFINEF	Association Française des Industriels du Numérique de l'Éducation et de la Formation
BIEF	Bureau international de l'édition française
BnF	Bibliothèque nationale de France
BOFiP	Bulletin officiel des finances publiques
Bpi	Bibliothèque publique d'information
BRNE	Banque de ressources numérique pour l'éducation
CCNE	convention collective nationale de l'édition
CCP	Certificat de compétence professionnelle
CLIL	Commission de Liaison Interprofessionnelle du Livre
CNL	Centre national du livre
CPE	Conseil Permanent des Écrivains
CPNE	Commission Paritaire Nationale de l'Emploi
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
DGCA	Direction générale de la Création Artistique
DGEFP	Direction générale à l'emploi et à la formation professionnelles
DGFIP	Direction générale des Finances Publiques
DGT	Direction générale du Travail
EGN	Etats généraux pour le numérique éducatif
EPF	<i>Educational Publishers Forum</i>
FEE	Fédération des éditeurs européens
FEL	Fichier exhaustif du livre
FNPS	Fédération Nationale de la Presse d'Information Spécialisée
ICC	Industries Culturelles et Créatives
IFFRO	Fédération internationale des organismes de droits de reproduction
MEN	Ministère de l'Éducation nationale
MESRI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
NSRE	Normes & Standards des Ressources Éducatives
ODD	Objectifs Développement durable
OMPI	Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle
PNB	Prêt numérique en Bibliothèque
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
SDLC	Syndicat des distributeurs de loisirs culturels
SLF	Syndicat de la librairie française
Sofia	Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit
TDM	<i>Text and data mining</i>
TNE	Territoires numériques éducatifs
UIE	Union internationale des éditeurs
UNIIC	Union Nationale des Industries de l'Impression et de la Communication

Directeur de la publication : Pierre Dutilleul
Coordination éditoriale et rédaction : Véronique Stéphan, Camille Gauthier et Héléna Capdevielle
Rédaction « Focus Éducation » : Valérie Barthez et Jessica Petrou-Freling
Conception graphique : Mathilde Gamard
Imprimé en France sur papier PEFC par l'imprimerie Chirat

Crédits photo :

p.4 : © congerdesign ; p.8 : ©DR Pascal Lenoir ; p.10-11 : ©Livres Hebdo ; p. 12 : ©Sofia ; p.15 : ©DR SNE ; p.20 : ©DR SNE ;
©JF Robert Moods ; p.22 : ©Nob pour le SNE ; p.24 : ©Mollat ; p.25 : ©Soledad pour le SNE ; p.26 ©SNE ; p.27 ©DR SNE ;
p.28 ©WIPO ; p.30 ©Ivana Maglione ; p.36 : ©LEdE ; p.39 : ©LEdE ; p.40 : ©DR Célia Rosentraub ; p.44 : ©SNE ; p.45 :
©Romàn Pons Prades ; ©Valérie Barthez ; ©Jessica Petrou-Freling ; ©REA Catherine Blache ; ©Julia Pignol ; p.46-47 : ©
Pascale Le Thorel Ph. Vermès ; ©O. Roller Moïse Kissous ; ©DR Guillaume Deroubaix ; p.49 : ©DR Celia Rosentraub ; ©DR
Marion Jablonski ; ©MerioFrédéric Muriel Beyer ; p.48 : ©Olivier Dion Bruno Nougayrède ; ©Astrid di Crollanza Christian
Counillon ; ©DR François Gèze ; p.49 : ©DR Arnaud Robert ; ©DR Judith Rosenzweig ; ©DR Valérie Levy-Soussan ; p.50 :
© DR Pascale Buet ; © DR Magali Girodet ; © DR Sébastien Abgrall ; ©DR Guy Maucollot ; p.51 : ©DR Pascal Lenoir ;
©Hachette Philippe Lamotte ; ©DR Virginie Clayssen ; p.54 : ©SNE Vincent Montagne ; ©Sophie Bassouls Liana Levi ;
©Editis Michèle Benbunan ; ©Catherine Hélie Alban Cerisier ; ©Magali Delporte Louis Delas ; ©Romàn Pons Prades Francis
Esménard ; ©Gallimard Antoine Gallimard ; ©Romàn Pons Prades Nathalie Jouven ; ©Éditions F. Lefebvre Renaud Lefebvre ;
©Patrice Normand Laure Leroy ; ©Dahmane Lagardere Pierre Leroy ; ©Actes Sud Françoise Nyssen ; ©DR Jean Spiri.



115 boulevard Saint Germain
75006 Paris
Tel : 01 44 41 40 50
www.sne.fr
Twitter : @SNEedition
Linkedin : Syndicat national de l'édition

Prix de vente : 17€ TTC
Juin 2021